Vivement la mer

GUIDE DU BON USAGE DE LA MER
ET DU LITTORAL DE LA CÔTE D'OPALE

Édition 2009 / 2010

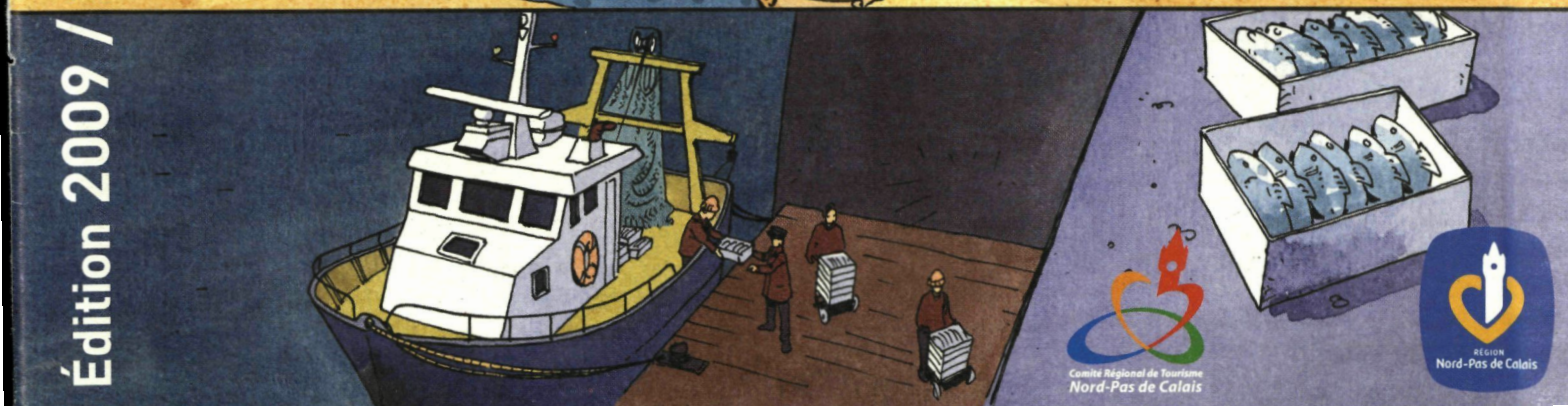

Comité Régional de Tourisme
Nord-Pas de Calais

RÉGION
Nord-Pas de Calais

Edito

Coordination
Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais

Conception graphique
Mk2 Communication

Impression
Deschamps Arts Graphiques

Illustrations
Winoc

Crédits photos
Dominique BOKALO
Jean-Luc CORNU
Eric DESAUNOIS CRÉATION
Philippe DUPUICH
Jean-Pierre JOHANNES
François LO PRESTI
RIVAGES PROPRES
Pascal ROSSIGNOL
Michel SPINGLER
Vincent VANBERKEL
Emmanuel WATTEAU

Dépôt légal : 3e trimestre 2009.
Copyright : "Vivement la Mer" / Conseil régional Nord-Pas de Calais.

Le contenu de "Vivement la Mer" a été conçu par le Conseil régional Nord-Pas de Calais avec les Directions départementales des Affaires Maritimes du Nord et du Pas-de-Calais et est protégé par le Code de la propriété intellectuelle du 1er juillet 1992 qui interdit expressément toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, à usage collectif sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits (art. L.122-4 de ce Code). La reproduction ou la représentation, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Ce document est non contractuel et n'a aucune valeur légale. Il a pour but d'informer - de façon non exhaustive - le lecteur sur les activités principales de la Côte d'Opale, la réglementation dans ses grandes lignes, ainsi que de prodiguer des conseils de sécurité, de civisme et de respect de l'environnement.

Rendez-vous de l'été sur le littoral, la brochure "Vivement la Mer" est familière aux amateurs de grand air, aux adeptes de balades iodées, de farniente sur le sable ou aux sportifs sur la plage...

Conçu pour toute la famille, ce guide pour un bon usage de la mer et du littoral fourmille d'informations simples et utiles pour que votre séjour soit réussi.

Le tourisme durable occupe une place importante dans "Vivement la Mer". Notre objectif est non seulement de vous informer sur la façade littorale du Nord-Pas de Calais mais aussi sur les conséquences de notre comportement sur l'environnement afin de développer des gestes responsables.

Chacun d'entre nous peut contribuer, au quotidien, à la préservation des espaces littoraux.

Aussi ai-je le plaisir de vous offrir la brochure "Vivement la Mer" en espérant que vous serez sensibles aux messages qu'elle porte.

Je vous souhaite un excellent séjour sur la Côte d'Opale, et dans notre région.

Régine SPLINGARD
Conseillère Régionale
Présidente du Comité Régional de Tourisme

4 Qualité des eaux de baignade
5 Plage en famille
6 Plages balisées
7 Plan de balisage du bord de mer
8 Qualité : poissons, coquillages et crustacés
9 Coquillages et santé
10 Où pratiquer ?
11 Pêche de loisir
12 Rivages littoraux protégés
13 Milieux naturels et richesse de la Côte d'Opale
14 Randonnée & cerf-volant

15 Météo marine
16/17 Annuaire des marées

18 Déchets de plage : bons éléments et mauvais sujets
19 Le tourisme durable
20/21 Le tourisme durable : quelques exemples concrets
22/23 L'opération Grand Site National des 2 Caps
24 Un autre regard sur le littoral
25 Richesse et diversité des ressources marines
26 Multiplicité des usages de l'espace marin
27 Le trafic dans le détroit du Pas-de-Calais
28/29 Les navires dans le détroit : comment les reconnaître ?
30 Les métiers de la mer
31 TER-Mer et TER-Vert
32 Informations pratiques

→ Règles de bonnes conduites

→ Aspects réglementaires

Qualité des eaux de baignade en 2009*

Les règles élémentaires de protection sur la plage

- Mettre chapeau, tee-shirt, crème solaire (indice maximum) aux bébés et petits avant et après le bain.
- Respecter le délai de 2 heures entre le repas et la baignade.
- Vérifier que la baignade est autorisée (couleur du drapeau, zone de baignade surveillée, sites réservés aux petits, etc.).
- Eviter l'exposition solaire entre 12h et 16h.
- "Apprivoiser" le soleil en s'exposant progressivement et raisonnablement.
- S'hydrater en buvant régulièrement.

Certaines plages ne peuvent accueillir vos animaux de compagnie. Pensez à consulter la signalétique à l'entrée des plages.

Pendant la baignade

- Entrer progressivement dans l'eau pour éviter l'hydrocution.
- Etre attentif lors de l'utilisation de canots, matelas ou bouées gonflables car ils peuvent se dégonfler, se retourner ou s'éloigner du rivage avec les courants. Pour la sécurité de chacun, éviter leur utilisation par vent de terre.
- Sortir de l'eau si l'on constate : malaises, bourdonnements d'oreille, frissons, tremblements, urticaires, crampes, fatigue, sensation soudaine d'eau froide ou d'angoisse...
- Ne pas trop s'éloigner du bord.

En cas de problème

- Le premier réflexe est de le signaler au poste de secours.
- Si un enfant s'est égaré, rassurez-le et emmenez-le au poste de secours.
- Si vous découvrez des engins explosifs, n'y touchez pas.

Vous devez prévenir le CROSS Gris-Nez au 03 21 87 21 87 ou 16-16 à partir d'un mobile, les pompiers ou la gendarmerie la plus proche. Pensez à installer un balisage de fortune autour de l'engin suspect (pierres, morceaux de bois, bidons échoués...).

Plages balisées

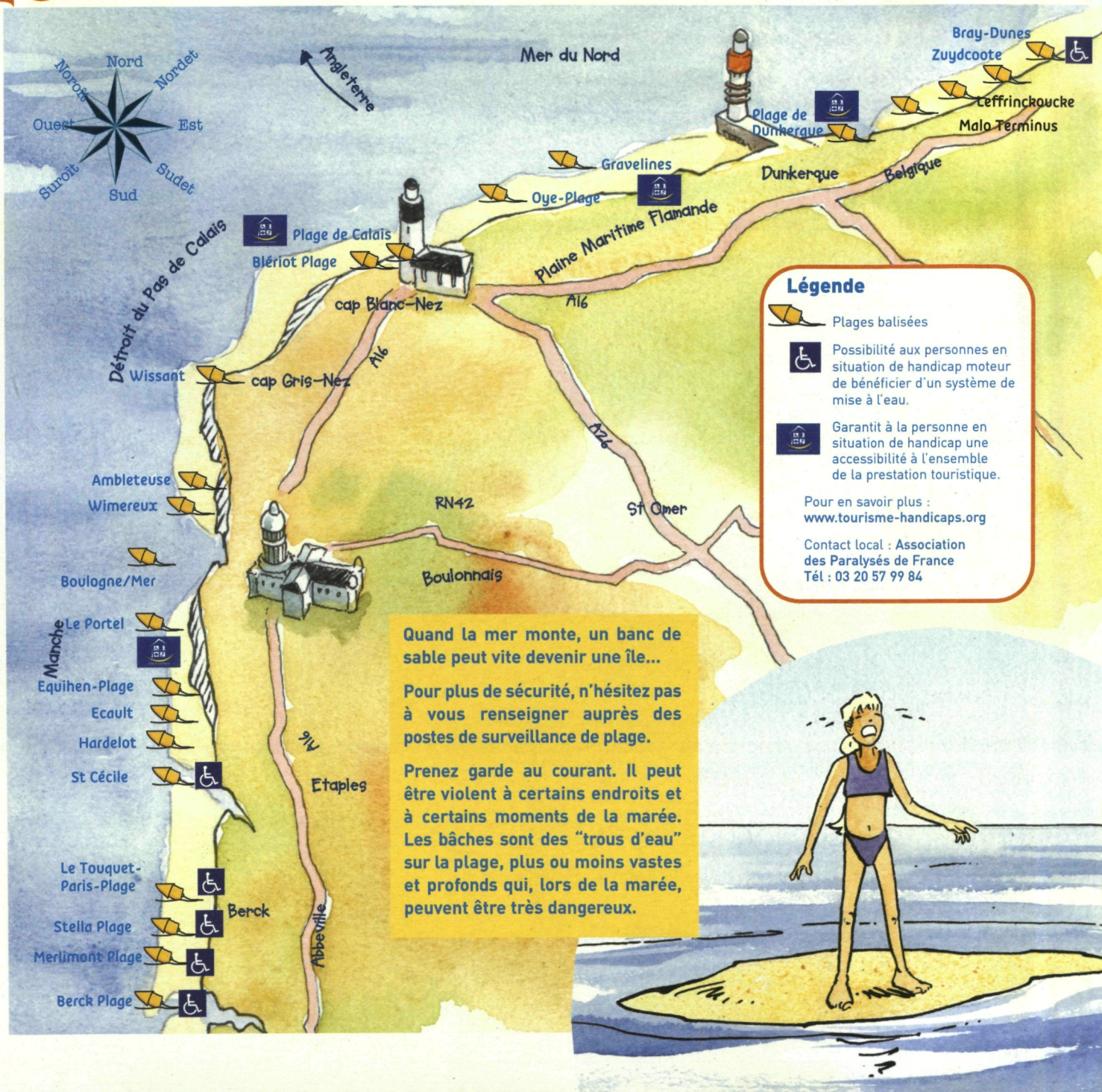

Légende

Plages balisées

Possibilité aux personnes en situation de handicap moteur de bénéficier d'un système de mise à l'eau.

Garantit à la personne en situation de handicap une accessibilité à l'ensemble de la prestation touristique.

Pour en savoir plus : www.tourisme-handicaps.org

Contact local : **Association des Paralysés de France**
Tél : 03 20 57 99 84

Quand la mer monte, un banc de sable peut vite devenir une île...

Pour plus de sécurité, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des postes de surveillance de plage.

Prenez garde au courant. Il peut être violent à certains endroits et à certains moments de la marée. Les bâches sont des "trous d'eau" sur la plage, plus ou moins vastes et profonds qui, lors de la marée, peuvent être très dangereux.

Plan de balisage du bord de mer

La plage est un espace public, dans votre intérêt, les activités peuvent y être réglementées. Concrètement, le balisage est matérialisé sur l'eau par des bouées jaunes :

- sphériques ● pour la zone de baignade.
- cylindriques ▮ et coniques ▲ pour les chenaux traversiers.

Des pictogrammes signalent l'entrée des chenaux (voir ci-dessous).

Beaucoup de monde fréquente le bord de mer. Il appartient à chacun de respecter l'autre. Pour faciliter, en toute sécurité, la circulation et la pratique des activités, le plan de balisage délimite différentes zones.

La pratique des activités peut être réglementée différemment selon les communes.
Renseignez-vous en mairie ou auprès des postes de surveillance de la plage.

En dehors des zones indiquées, on se baigne à ses risques et périls !!!

Sur la plage, des maîtres-nageurs-sauveteurs sont à votre entière disposition. N'hésitez pas à les solliciter.

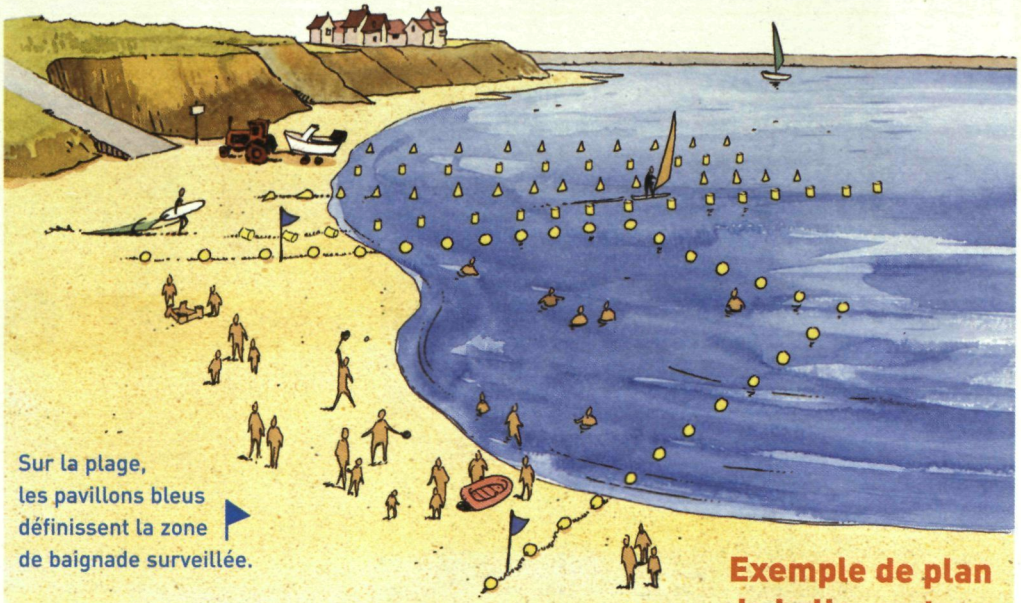

Exemple de plan de balisage-type

Ne pas respecter le plan de balisage peut vous coûter jusqu'à 6 mois de prison et/ou jusqu'à 3 750 euros d'amende.

PICTOGRAMMES

- Chenal réservé aux planches à voile
- Navires à voile
- Chenal réservé au kitesurf
- Zone réservée à la baignade
- Chenal réservé au ski nautique
- Zone réservée aux engins motorisés (bateaux, scooters)

Toutes les plages surveillées disposent d'un pavillon vous informant sur la situation de baignade :

autorisée — dangereuse — interdite

En cas d'absence de pavillon, la baignade n'est pas surveillée. Des couloirs transversaux peuvent exister pour le passage d'engins autorisés. Ailleurs, tout véhicule reste interdit !

Qualité : poissons, coquillages et crustacés

Une approche qualitative à tous les niveaux

Les navires de pêche boulonnais et régionaux ont débarqué en 2006 plus de 45 000 tonnes de produits de la mer, soit 18 % de la production française : pêche hauturière (espèces des grands fonds, lieu noir,...), pêche artisanale (merlan, encornet, coquille Saint-Jacques), fileyeurs (sole)...

Chaque année, ce sont aussi 300 000 tonnes de produits de la mer qui sont traitées sous toutes les formes (frais, congelés, surgelés, salés...) dans les ateliers de Capécure à Boulogne-sur-Mer, premier port de pêche français.

La labellisation Pôle National de Compétitivité "Filière Produits Aquatiques" recentre le travail de valorisation et de développement de toute la filière et consolide l'importance de l'Approche Qualité :

- Développement de nouveaux produits.
- Nouvelles procédures d'évaluation de la fraîcheur.
- Guides de bonnes pratiques pour les intervenants de la filière.
- Marque collective "Filière Opale" basée sur des cahiers des charges stricts et spécifiques aux espèces.

Les types de pêche pratiqués sur la Côte d'Opale sont divers

- La petite pêche : navigation de pêche pratiquée par tout type de navire ne s'absentant du port que pour une durée inférieure ou égale à 24 heures.
- La pêche côtière : navigation de pêche pratiquée par tout type de navire ne s'absentant du port que pour une durée inférieure ou égale à 96 heures, mais supérieure à 24 heures.
- La pêche au large : navigation de pêche pratiquée par des navires s'éloignant habituellement du port pour une durée supérieure à 96 heures.
- La pêche à pied : en 2007, en Nord-Pas de Calais, 45 pêcheurs professionnels de moules et 345 pêcheurs professionnels de coques bénéficient d'une licence de pêche.

Le saviez-vous ?

Certaines espèces débarquées à Boulogne-sur-Mer sont pêchées dans les eaux de Norvège, à l'ouest de l'Irlande et de l'Ecosse. En région Nord-Pas de Calais : 1 200 marins pêcheurs embarquent sur 220 bateaux !

Quelques conseils pour garder la pêche !

- Les coquillages peuvent concentrer du plancton toxique, des métaux lourds et jusqu'à 100 fois les bactéries et les virus présents dans l'eau de mer.
- Un site très fréquenté n'est pas forcément un signe de bonne qualité.
- Par respect pour l'activité des professionnels, assurez-vous de ne pas pêcher sur des parcs concédés, ils sont balisés.
- Ne gâchez pas votre plaisir en consommant des coquillages contaminés (risque de gastro-entérites, d'hépatites...). Les jeunes enfants et les personnes fragiles sont particulièrement sensibles.
- Eloignez-vous des égouts, des ruisseaux, des estuaires, des zones de mouillage. La pêche dans les ports est interdite.
- Informez-vous sur le niveau de salubrité du secteur.
- Si vous ne pêchez pas vous-même, sachez que l'achat et la vente des produits de la pêche de loisir sont interdits.

• Les coquillages présentent une bonne valeur nutritive et sont appréciés pour leur saveur.
• Les coquillages doivent être consommés rapidement et rester vivants jusqu'à leur préparation.
• Le mode de cuisson ou de préparation d'un coquillage n'améliore jamais sa qualité sanitaire ! Au moindre doute (aspect, odeur ou couleur désagréable), il est préférable de ne pas le consommer.
• Les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables en cas de contamination. Alors réservez les coquillages aux plus grands !

La consommation de coquillages peut représenter des risques pour votre santé. Les gisements de coquillages font l'objet d'un classement et d'arrêtés d'ouverture (cf. carte page 10)

ATTENTION !

Les toxines de phytoplancton et les métaux lourds ne sont jamais détruits, ni par la chaleur ni par le froid.

Où pratiquer ?

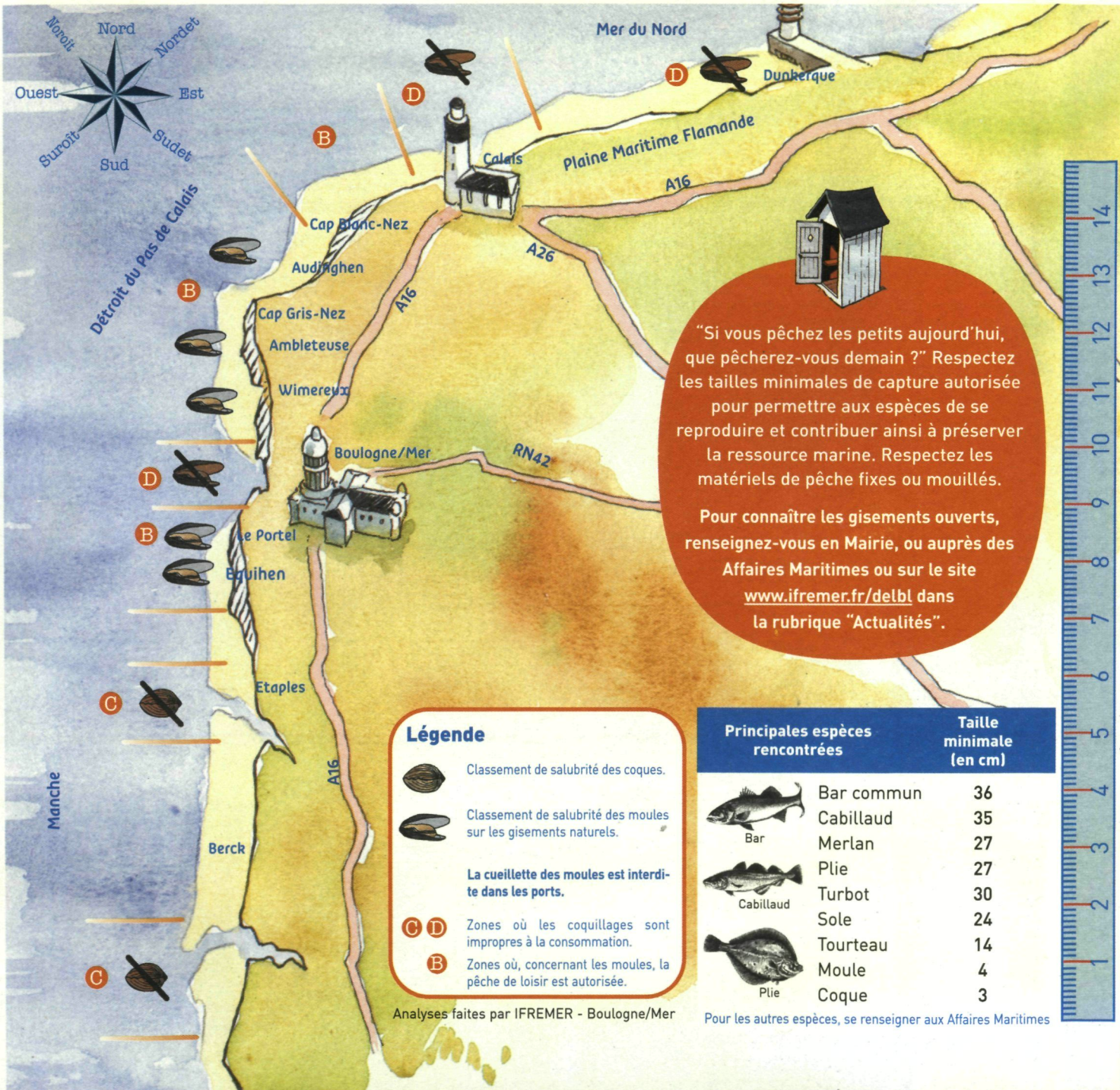

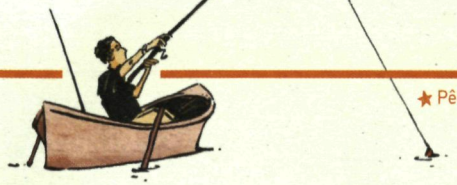

* Pêche embarquée, à pied et sous-marine. Pour plus d'informations, rapprochez-vous des Affaires Maritimes.

Le littoral fait régulièrement l'objet d'un classement sanitaire en zones A, B, C, D. La pêche de loisir est éventuellement autorisée sur les gisements classés en A et en B.

Les pêcheurs à pied professionnels ont mis en place un système de licences de pêche contrôlé par des gardes-pêche.

Pêche à pied

Taille minimale de pêche pour la plie : 27 cm... !

Coquillages

La cueillette est toujours interdite dans les ports, sur les concessions de moules sur bouchots et de moules à plat. Hors de ces zones, elle est limitée à 5 litres par jour et par personne durant les périodes d'ouverture.

(Se renseigner en Mairie ou auprès des Affaires Maritimes).

La cueillette s'effectue à la main ou à la cuillère.

- → pour les moules : 40 mm minimum.
- → pour les coques : 30 mm minimum.

ATTENTION ! LE RAMASSAGE DES COQUES N'EST PAS AUTORISÉ EN BAIES DE CANCHE ET D'AUTHIE.

Crevettes

La pêche à la crevette ne doit se faire qu'avec des engins que l'on pousse (épuisette). On ne peut pas draguer la crevette, avec un mini chalut.

Poissons

La pêche à la ligne est libre sur l'ensemble du littoral, sauf interdiction locale particulière. Attention, elle est réglementée dans les ports. **(Se renseigner auprès des Affaires Maritimes).**

Pêche au filet fixe

La pêche au filet fixe est soumise à autorisation préalable des Affaires Maritimes (les demandes sont à faire en octobre). La pose de filets fixes est interdite sur les plages l'été et dans les estuaires toute l'année.

Chasse sous-marine

Vous pouvez chasser à partir de 16 ans. Une déclaration d'activité auprès des Affaires Maritimes est nécessaire dans le cas où vous n'êtes pas affilié à la FFESSM (Fédération française d'études et de sports sous-marins). **Attention ! L'assurance est obligatoire.** La chasse en apnée est permise, avec un harpon à sandow et uniquement de jour. **Il est interdit de chasser en plongée avec bouteilles.**

Pêche à partir d'un bateau

Vous pouvez utiliser les engins de pêche suivants, à partir d'une embarcation immatriculée :

- 2 palangres munies chacune de 30 hameçons.
- 2 casiers à crustacés.
- 1 foëne.
- 1 épuisette.
- 1 filet maillant calé ou 1 filet trémail.

Sont autorisés la détention et l'usage de lignes gréées sous condition que l'ensemble des lignes utilisées en action de pêche soit équipé au maximum de 12 hameçons, un leurre étant équivalent à un hameçon.

ATTENTION : chaque engin de pêche doit pouvoir être identifié.

Les produits de la pêche de loisir sont interdits à la vente. Les tailles minimales de capture autorisée s'imposent à tous : pêcheurs, commerçants, consommateurs !

Rivages littoraux protégés

• Ces espaces naturels sont vivants et fragiles. Pour préserver la faune, la flore et les habitats, ils ont été protégés. Pour votre plaisir, ils sont, pour la plupart, aménagés et ouverts au public.

• Ne cueillez pas de fleurs, beaucoup sont rares et menacées et toutes ont besoin de leurs graines pour se reproduire.

• Ne dérangez pas les animaux.

• N'oubliez pas qu'en zone d'estuaire vous pouvez rencontrer des sables mouvants et que l'extraction de fossiles est interdite dans les falaises.

• Si vous trouvez un mammifère marin échoué, ne le touchez surtout pas (risque de morsure et contamination) ; alertez les pompiers (18). Placez-vous entre l'eau et l'animal pour ne pas qu'il s'échappe.

Légende

- Réserves naturelles
- Terrains du Conservatoire du littoral
- Terrains du Département du Nord
- Terrains du Département du Pas-de-Calais
- Forêts domaniales
- Terrains du Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais
- Sites "Natura 2000"

Le Réseau européen Natura 2000 vise à assurer la préservation de la diversité biologique (oiseaux et végétaux). La gestion des sites Natura 2000 se fait en concertation et peut faire l'objet d'un contrat entre les propriétaires et l'Etat.

Pour en savoir plus : http://natura2000.environnement.gouv.fr

Milieux naturels et richesse de la Côte d'Opale

La Côte d'Opale est une destination touristique très appréciée grâce à la beauté et la diversité de ses ambiances paysagères (plus de 2 millions de visiteurs fréquentent chaque année le site des Caps). La richesse du littoral s'exprime également dans ses milieux naturels, son architecture, ses traditions et son patrimoine maritime.

Des milieux naturels diversifiés

Dunes abritant un patrimoine naturel remarquable, falaises de calcaire ou de grés, nuances de gris et d'opale de la mer, longues plages de sable ocre, estuaires, bocages, marais et plans d'eau propices aux migrations, toutes ces images sont le reflet de paysages attachants qui donnent à notre littoral sa particularité.

Un patrimoine architectural riche de ses terroirs

Celui ci se découvre dans la variété architecturale des villes et villages du littoral : maisons de pêcheur, villas balnéaires des années 1900, constructions en silex, fermes aux vieux pigeonniers de pierre, ou guérite des douaniers... N'hésitez pas à prendre le temps de les découvrir.
Par ailleurs, des fortifications "Vauban", aux ouvrages de la dernière guerre mondiale, de multiples sites sont les témoins de l'histoire mouvementée de la Côte d'Opale.
De nombreux efforts sont faits pour préserver ce patrimoine riche et varié et vous le faire découvrir ; votre comportement respectueux sera nécessaire pour le préserver durablement.

Actions de préservation des espaces naturels

Depuis de nombreuses années sont conduites des actions de préservation et de gestion des espaces naturels à l'initiative de l'Etat, des collectivités, des associations ou des particuliers.

Comment les joindre ?

www.cg59.fr ou www.cg62.fr
www.parc-opale.fr
www.conservatoire-du-littoral.fr
www.conservatoiresitesnpc.org
www.eden62.fr

On citera les Conseils généraux, propriétaires d'espaces naturels préservés et aménagés, gérés dans le Pas-de-Calais par Eden 62 ; le Conservatoire du Littoral, propriétaire de 3 500 hectares définitivement protégés (25 % du linéaire côtier régional), le Parc Naturel Régional et le Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais, bénéficiant tous trois d'un fort appui du Conseil régional.

La loi Littoral

Loi d'aménagement, la loi Littoral joue un rôle important dans la protection du littoral en matière d'urbanisme. Elle précise les conditions de l'urbanisation sur la bande littorale.

Randonnée & cerf-volant

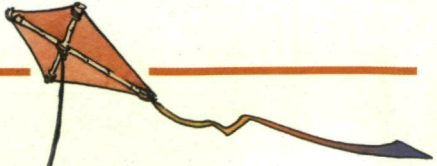

Le sentier du littoral (GR120), exclusivement accessible aux randonneurs à pied, traverse des espaces remarquables dont ceux acquis et protégés par le Conservatoire du Littoral. Souvent fragiles, ces sites sont accessibles à pied pour la plupart des randonneurs.

Profitez pleinement de ces espaces de vie qui vous sont ouverts et par votre comportement respectueux, participez vous aussi à leur protection et leur sauvegarde pour les générations futures.

Localement, d'autres boucles viennent se greffer sur le sentier du littoral. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ; dans l'arrière-pays beaucoup d'autres sites sont à découvrir.

Restez sur les sentiers. En les suivant, vous rencontrerez des paysages variés, riches et exceptionnels. Emportez vos détritus et déposez-les dans une poubelle. Ne laissez pas de traces de votre passage. Acceptez la réglementation sur les sites naturels, vous participerez à leur préservation.

Cerf-volant

La pratique du cerf-volant est en plein essor sur la Côte d'Opale. A partir de la voile, de nouvelles activités sportives se développent (char à cerf-volant, kitesurf, cerf-volant dynamique...) qui requièrent espace et vitesse. La prudence de chacun est donc de rigueur pour une bonne cohabitation des usages, en toute sécurité. Certaines zones peuvent être interdites à la pratique de ces sports.

Renseignez-vous en mairie ou aux postes de secours.

Randonnée

Les sentiers sont balisés le long du littoral et dans l'arrière-pays. Au départ de chaque sentier, un panneau vous informe du nom du sentier, de sa durée, de son parcours et de son niveau de difficulté.

Les randonnées équestres peuvent être réglementées ou interdites, selon les plages et les périodes, notamment pour des raisons de cohabitation.

Quel que soit le type de randonnées que vous pratiquez, soyez attentif à ne pas perturber les espaces de culture.

Sécurité en bord de falaises

Les falaises du littoral sont fragiles et instables. Pour profiter de ces espaces uniques, restez écarté du bord de la falaise, en haut et en bas. En haut de falaise, empruntez les sentiers balisés. En bas de falaise, ne vous laissez pas surprendre par les marées. Sur la plage, les chutes de pierres sont fréquentes.

Attention ! Localement, une signalétique spécifique peut vous mettre en garde sur un danger particulier.

Sur la plage, il peut exister une zone surveillée qui coïncide avec la zone de baignade et où diverses activités sont interdites selon les périodes de l'année, l'heure de la journée ou la météo.

ÉCHELLE BEAUFORT

Force	Termes descriptifs	Vitesse moyenne (nœuds)	Vitesse moyenne (km/h)	Etat de la mer
0	calme	< 1	< 1	"mer d'huile"
1	très légère brise	1 - 3	1 - 5	ridée
2	légère brise	4 - 6	6 - 11	vaguelettes non déferlantes
3	petite brise	7 - 10	12 - 19	apparition de moutons
4	jolie brise	11 - 16	20 - 28	petites vagues, nombreux moutons
5	bonne brise	17 - 21	29 - 38	vagues modérées, moutons, embruns
6	vent frais	22 -27	39 - 49	lames, crêtes d'écumes blanches, embruns
7	grand frais	28 -33	50 - 61	lames déferlantes, traînées d'écume
8	coup de vent	34 - 40	62 - 74	tourbillons d'écumes à la crête des lames, traînées d'écume
9	fort coup de vent	41 - 47	75 - 88	lames déferlantes grosses à énormes visibilité réduite par les embruns
10	tempête	48 - 55	89 - 102	
11	violente tempête	56 - 63	103 - 117	
12	ouragan	≥ 64	≥ 118	

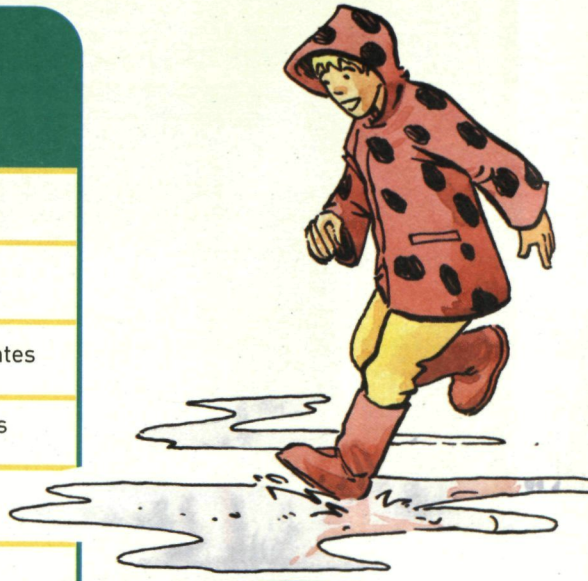

1 nœud est égal à :
1 852m/h ou 1 mille/h.

Vitesse moyenne :
vitesse du vent moyen, les rafales peuvent dépasser cette vitesse de 50 %.

ETAT DE LA MER

Degré	Termes descriptifs	Hauteur des vagues (m)
0	calme	0
1	ridée	0 - 0.1
2	belle	0.1 - 0.5
3	peu agitée	0.5 - 1.25
4	agitée	1.25 - 2.5
5	forte	2.5 - 4
6	très forte	4 - 6
7	grosse	6 - 9
8	très grosse	9 - 14
9	énorme	14

MÉTÉO MARINE : 08 92 68 08 + n°de votre département

Minitel : 3615 code METEO mot clé MER (0,34 €/min)
Radio : Dunkerque VHF 79 - 7h20, 16h03, 19h20 (heures locales) - Gris-Nez VHF 79 - 7h10, 15h45, 19h10
France Inter : 1852 m GO - 162 kHz - 20h03 (heures locales)
Internet : www.meteofrance.com

HORAIRES DES MARÉES DU PORT DE BOULOGNE/MER 2009 - Heure légale

Juillet 2009

Date	Pleines Mers Matin h mn	haut m	Coef.	Soir h mn	haut m	Coef.	Basses Mers Matin h mn	haut m	Soir h mn	haut m
1 M	7 33	7,35	53	20 07	7,40	49	2 16	2,15	14 44	2,35
2 J	8 43	7,15	48	21 17	7,30	47	3 17	2,40	15 48	2,55
3 V	9 52	7,15	48	22 22	7,35	50	4 22	2,45	16 54	2,50
4 S	10 55	7,30	52	23 18	7,55	55	5 26	2,35	17 54	2,35
5 D	11 47	7,55	58	-- --	-- --	--	6 23	2,15	18 47	2,15
6 L	0 05	7,75	62	12 32	7,80	64	7 13	1,95	19 34	1,95
7 M	0 47	7,95	67	13 11	8,00	69	7 57	1,75	20 17	1,80
8 M	1 25	8,10	71	13 47	8,10	73	8 38	1,65	20 55	1,70
9 J	1 59	8,20	74	14 20	8,20	75	9 15	1,55	21 30	1,65
10 V	2 32	8,20	75	14 51	8,20	75	9 49	1,55	22 01	1,65
11 S	3 04	8,20	75	15 24	8,20	74	10 19	1,55	22 31	1,70
12 D	3 37	8,15	72	15 57	8,10	71	10 50	1,60	23 02	1,75
13 L	4 10	8,00	68	16 30	7,95	66	11 21	1,75	23 35	1,90
14 M	4 45	7,80	63	17 06	7,80	60	11 55	1,90	-- --	-- --
15 M	5 24	7,60	57	17 49	7,60	53	0 14	2,05	12 36	2,10
16 J	6 14	7,40	50	18 45	7,45	48	1 00	2,30	13 26	2,35
17 V	7 17	7,20	47	19 52	7,35	46	1 59	2,45	14 31	2,50
18 S	8 31	7,20	48	21 09	7,40	51	3 11	2,50	15 48	2,50
19 D	9 52	7,40	55	22 25	7,75	61	4 32	2,30	17 08	2,20
20 L	11 04	7,80	68	23 28	8,15	74	5 47	1,90	18 17	1,75
21 M	-- --	-- --	--	12 04	8,25	81	6 52	1,45	19 18	1,40
22 M	0 24	8,55	88	12 58	8,65	94	7 53	1,15	20 17	1,10
23 J	1 16	8,85	98	13 49	8,90	102	8 51	0,90	21 12	0,90
24 V	2 06	9,00	105	14 37	9,00	106	9 43	0,75	22 02	0,85
25 S	2 55	9,00	105	15 23	8,95	103	10 30	0,75	22 47	0,90
26 D	3 40	8,90	100	16 05	8,80	95	11 11	0,90	23 26	1,10
27 L	4 22	8,60	90	16 45	8,50	83	11 47	1,25	-- --	-- --
28 M	5 03	8,20	76	17 26	8,10	68	0 04	1,45	12 23	1,70
29 M	5 48	7,75	61	18 15	7,65	53	0 43	1,85	13 03	2,15
30 J	6 43	7,20	47	19 17	7,15	41	1 29	2,35	13 54	2,65
31 V	7 57	6,80	38	20 39	6,85	36	2 28	2,75	15 01	3,00

Août 2009

Date	Pleines Mers Matin h mn	haut m	Coef.	Soir h mn	haut m	Coef.	Basses Mers Matin h mn	haut m	Soir h mn	haut m
1 S	9 25	6,70	36	22 00	6,90	39	3 42	2,90	16 22	3,00
2 D	10 39	6,95	43	23 04	7,25	48	5 00	2,75	17 35	2,70
3 L	11 35	7,35	52	23 53	7,60	57	6 06	2,40	18 34	2,30
4 M	-- --	-- --	--	12 18	7,75	62	6 59	2,05	19 22	1,95
5 M	0 33	7,95	66	12 55	8,05	70	7 44	1,75	20 03	1,70
6 J	1 09	8,20	73	13 28	8,25	76	8 24	1,55	20 39	1,55
7 V	1 40	8,35	79	13 59	8,40	81	8 58	1,45	21 12	1,50
8 S	2 10	8,45	82	14 28	8,45	83	9 30	1,35	21 41	1,45
9 D	2 40	8,50	84	14 58	8,45	83	9 59	1,35	22 10	1,45
10 L	3 10	8,45	82	15 27	8,40	80	10 27	1,40	22 39	1,50
11 M	3 40	8,30	78	15 56	8,25	75	10 55	1,50	23 08	1,65
12 M	4 08	8,10	71	16 25	8,05	68	11 24	1,75	23 41	1,9
13 J	4 43	7,85	63	17 05	7,80	58	11 59	2,00	-- --	-- --
14 V	5 33	7,50	53	18 03	7,50	49	0 23	2,20	12 47	2,40
15 S	6 41	7,15	44	19 19	7,20	42	1 21	2,50	13 53	2,70
16 D	8 08	6,95	42	20 54	7,20	45	2 39	2,70	15 20	2,75
17 L	9 46	7,20	51	22 18	7,60	58	4 12	2,50	16 52	2,40
18 M	10 58	7,80	66	23 21	8,20	75	5 34	2,00	18 05	1,85
19 M	11 55	8,35	83	-- --	-- --	--	6 41	1,45	19 08	1,35
20 J	0 14	8,65	91	12 46	8,75	98	7 43	1,10	20 06	1,05
21 V	1 03	9,00	103	13 32	9,00	108	8 39	0,85	20 59	0,85
22 S	1 49	9,15	110	14 16	9,10	111	9 27	0,75	21 44	0,80
23 D	2 33	9,10	110	14 56	9,05	107	10 08	0,80	22 23	0,90
24 L	3 13	8,95	103	15 34	8,85	97	10 42	1,00	22 56	1,15
25 M	3 50	8,65	91	16 09	8,55	83	11 11	1,35	23 27	1,55
26 M	4 27	8,20	75	16 46	8,10	67	11 41	1,85	-- --	-- --
27 J	5 07	7,65	58	17 29	7,55	50	0 00	2,00	12 15	2,35
28 V	5 57	7,05	42	18 29	6,95	35	0 41	2,55	13 01	2,95
29 S	7 12	6,50	30	20 00	6,50	28	1 37	3,05	14 13	3,35
30 D	8 57	6,40	29	21 38	6,60	33	3 00	3,30	15 52	3,40
31 L	10 19	6,75	38	22 45	7,05	44	4 36	3,10	17 16	2,90

Pour information : corrections moyennes aux heures (coefficient 95)
Le Touquet, Etaples : -10mn
Berck-Plage : -10mn
Wissant : +10mn
Calais : +20mn
Dunkerque : +45mn.

Septembre 2009

Date	Pleines Mers Matin h mn	haut m	Coef.	Soir h mn	haut m	Coef.	Basses Mers Matin h mn	haut m	Soir h mn	haut m
1 M	11 13	7,30	50	23 31	7,55	56	5 46	2,55	18 14	2,35
2 M	11 53	7,80	62	-- --	-- --	--	6 37	2,10	18 59	1,90
3 J	0 09	8,00	67	12 28	8,20	72	7 20	1,70	19 38	1,65
4 V	0 43	8,35	77	13 00	8,45	80	7 57	1,50	20 12	1,50
5 S	1 13	8,50	84	13 29	8,55	86	8 30	1,35	20 44	1,40
6 D	1 42	8,65	88	13 58	8,65	90	9 01	1,30	21 14	1,35
7 L	2 11	8,65	90	14 26	8,70	90	9 31	1,25	21 44	1,30
8 M	2 40	8,60	89	14 55	8,65	87	10 00	1,30	22 13	1,40
9 M	3 10	8,50	84	15 23	8,50	81	10 28	1,45	22 43	1,60
10 J	3 39	8,25	76	15 54	8,25	71	10 57	1,75	23 16	1,85
11 V	4 17	7,95	65	16 38	7,90	60	11 32	2,10	23 59	2,25
12 S	5 10	7,50	53	17 41	7,40	47	-- --	-- --	12 22	2,50
13 D	6 26	7,05	42	19 07	7,05	40	0 59	2,60	13 33	2,85
14 L	8 06	6,90	40	20 51	7,15	45	2 22	2,85	15 07	2,90
15 M	9 42	7,30	52	22 11	7,70	60	4 02	2,60	16 43	2,45
16 M	10 48	7,90	69	23 09	8,30	78	5 25	2,00	17 54	1,80
17 J	11 41	8,50	86	23 59	8,75	93	6 29	1,45	18 54	1,30
18 V	-- --	-- --	--	12 27	8,90	100	7 27	1,10	19 49	1,05
19 S	0 44	9,00	104	13 09	9,10	107	8 18	0,95	20 36	0,95
20 D	1 26	9,10	109	13 48	9,10	109	9 00	0,95	21 17	0,95
21 L	2 05	9,05	107	14 25	9,05	104	9 36	1,05	21 51	1,10
22 M	2 42	8,85	99	15 00	8,85	93	10 06	1,25	22 21	1,35
23 M	3 18	8,55	87	15 34	8,50	80	10 33	1,60	22 50	1,70
24 J	3 53	8,15	72	16 09	8,05	64	11 01	2,05	23 20	2,15
25 V	4 30	7,60	56	16 50	7,45	48	11 33	2,55	23 57	2,70
26 S	5 17	7,00	41	17 46	6,85	34	-- --	-- --	12 16	3,10
27 D	6 28	6,45	29	19 16	6,40	26	0 49	3,20	13 24	3,55
28 L	8 13	6,30	26	20 59	6,45	30	2 10	3,50	15 10	3,60
29 M	9 39	6,65	35	22 07	6,95	41	3 56	3,35	16 39	3,10
30 M	10 34	7,20	47	22 54	7,50	54	5 09	2,75	17 36	2,50

Octobre 2009

Date	Pleines Mers Matin h mn	haut m	Coef.	Soir h mn	haut m	Coef.	Basses Mers Matin h mn	haut m	Soir h mn	haut m
1 J	11 15	7,75	60	23 33	8,00	66	5 59	2,20	18 20	2,05
2 V	11 51	8,20	72	-- --	-- --	--	6 41	1,80	18 59	1,70
3 S	0 07	8,35	77	12 23	8,50	81	7 19	1,55	19 35	1,55
4 D	0 39	8,55	85	12 54	8,65	88	7 54	1,40	20 10	1,40
5 L	1 09	8,70	91	13 23	8,75	92	8 27	1,35	20 43	1,35
6 M	1 39	8,75	93	13 53	8,85	93	9 00	1,30	21 17	1,30
7 M	2 12	8,75	92	14 25	8,80	90	9 32	1,35	21 51	1,35
8 J	2 46	8,60	87	14 59	8,65	83	10 04	1,50	22 24	1,55
9 V	3 23	8,35	78	15 39	8,35	73	10 38	1,80	23 02	1,85
10 S	4 09	8,00	66	16 30	7,90	60	11 19	2,15	23 49	2,25
11 D	5 07	7,55	54	17 37	7,45	48	-- --	-- --	12 14	2,55
12 L	6 24	7,10	44	19 05	7,15	43	0 52	2,65	13 27	2,90
13 M	8 01	7,05	45	20 41	7,30	49	2 16	2,80	15 01	2,80
14 M	9 26	7,50	56	21 54	7,80	63	3 52	2,50	16 30	2,35
15 J	10 28	8,05	71	22 50	8,30	78	5 09	2,00	17 37	1,80
16 V	11 18	8,50	85	23 38	8,65	90	6 10	1,55	18 33	1,40
17 S	-- --	-- --	--	12 02	8,80	94	7 03	1,30	19 23	1,25
18 D	0 20	8,85	98	12 41	8,95	100	7 48	1,25	20 07	1,20
19 L	1 00	8,90	100	13 18	9,00	100	8 26	1,25	20 44	1,25
20 M	1 38	8,85	98	13 55	8,90	95	9 00	1,35	21 18	1,35
21 M	2 15	8,70	91	14 30	8,70	86	9 31	1,50	21 50	1,55
22 J	2 51	8,45	81	15 05	8,40	75	10 01	1,80	22 20	1,85
23 V	3 26	8,10	69	15 41	8,00	63	10 31	2,15	22 51	2,20
24 S	4 03	7,65	56	16 21	7,50	50	11 03	2,60	23 26	2,65
25 D	*3 47	7,20	44	16 12	7,00	38	10 44	3,05	23 13	3,10
26 L	4 47	6,75	33	17 24	6,60	30	11 42	3,40	-- --	-- --
27 M	6 09	6,50	29	18 54	6,50	30	0 19	3,40	13 05	3,50
28 M	7 34	6,65	33	20 08	6,85	38	1 47	3,35	14 34	3,25
29 J	8 37	7,10	43	21 01	7,30	49	3 07	3,00	15 38	2,75
30 V	9 24	7,60	55	21 45	7,80	61	4 04	2,50	16 28	2,30
31 S	10 05	8,05	66	22 24	8,15	72	4 51	2,05	17 12	1,90

Prédictions pour Boulogne-sur-Mer. Calculé par le SHOM et reproduit avec son autorisation n° 262/2009- www.shom.fr

* Passage en heure d'hiver le 25

HORAIRES DES MARÉES DU PORT DE BOULOGNE/MER 2010 - Heure légale

Juin 2010

Date	Pleines Mers						Basses Mers			
	Matin h mn	haut m	Coef.	Soir h mn	haut m	Coef.	Matin h mn	haut m	Soir h mn	haut m
1 M	3 21	8,15	72	15 45	8,00	68	10 34	1,65	22 49	1,90
2 M	4 00	7,85	65	16 22	7,75	61	11 08	1,90	23 25	2,20
3 J	4 39	7,55	57	17 03	7,45	53	11 45	2,20	-- --	-- --
4 V	5 24	7,25	49	17 51	7,20	46	0 05	2,40	12 29	2,40
5 S	6 16	7,05	43	18 47	7,00	41	0 54	2,60	13 21	2,60
6 D	7 16	6,90	40	19 51	7,00	40	1 50	2,75	14 20	2,65
7 L	8 21	6,90	41	20 54	7,10	44	2 52	2,70	15 23	2,60
8 M	9 23	7,10	47	21 51	7,35	51	3 55	2,55	16 25	2,45
9 M	10 19	7,35	55	22 42	7,65	59	4 55	2,30	17 23	2,20
10 J	11 09	7,65	64	23 28	7,95	69	5 52	2,05	18 17	1,90
11 V	11 56	8,00	73	-- --	-- --	--	6 44	1,75	19 07	1,65
12 S	0 12	8,20	77	12 41	8,25	81	7 35	1,50	19 55	1,45
13 D	0 56	8,45	85	13 26	8,45	87	8 23	1,30	20 42	1,30
14 L	1 41	8,65	89	14 12	8,60	90	9 11	1,15	1 29	1,20
15 M	2 27	8,70	91	14 59	8,65	91	9 58	1,05	22 15	1,20
16 M	3 15	8,70	89	15 47	8,55	88	10 44	1,10	23 02	1,30
17 J	4 04	8,55	85	16 36	8,40	82	11 31	1,25	23 50	1,45
18 V	4 55	8,30	79	17 27	8,15	75	-- --	-- --	12 19	1,45
19 S	5 50	8,05	71	18 23	7,95	67	0 42	1,65	13 11	1,70
20 D	6 51	7,75	64	19 27	7,75	61	1 38	1,85	14 09	1,95
21 L	7 59	7,55	59	20 36	7,65	58	2 41	2,00	15 14	2,15
22 M	9 11	7,50	58	21 46	7,70	59	3 49	2,10	16 23	2,15
23 M	10 18	7,60	61	22 47	7,85	63	4 57	2,05	17 28	2,10
24 J	11 18	7,75	66	23 40	8,00	69	6 00	1,90	18 26	1,95
25 V	-- --	-- --	--	12 09	7,95	72	6 54	1,80	19 16	1,80
26 S	0 28	8,15	74	12 55	8,10	76	7 42	1,65	20 02	1,70
27 D	1 12	8,25	77	13 36	8,25	78	8 26	1,50	20 44	1,55
28 L	1 50	8,30	79	14 14	8,30	79	9 07	1,45	21 24	1,55
29 M	2 28	8,30	78	14 51	8,30	77	9 45	1,45	22 00	1,60
30 M	3 04	8,25	76	15 25	8,20	74	10 19	1,55	22 33	1,70

Juillet 2010

Date	Pleines Mers						Basses Mers			
	Matin h mn	haut m	Coef.	Soir h mn	haut m	Coef.	Matin h mn	haut m	Soir h mn	haut m
1 J	3 38	8,10	72	15 57	8,05	69	10 50	1,65	23 03	1,85
2 V	4 11	7,95	66	16 31	7,90	63	11 20	1,85	23 35	2,00
3 S	4 47	7,70	59	17 08	7,65	56	11 54	2,05	-- --	-- --
4 D	5 27	7,45	52	17 51	7,40	48	0 12	2,20	12 33	2,25
5 L	6 15	7,20	45	18 44	7,20	43	0 56	2,45	13 21	2,50
6 M	7 12	7,00	41	19 45	7,05	40	1 50	2,65	14 19	2,65
7 M	8 19	6,90	41	20 54	7,10	43	2 53	2,70	15 27	2,70
8 J	9 31	7,05	47	22 02	7,35	51	4 04	2,60	16 39	2,50
9 V	10 37	7,40	56	23 01	7,75	62	5 15	2,30	17 46	2,15
10 S	11 35	7,85	68	23 53	8,15	74	6 18	1,90	18 44	1,75
11 D	-- --	-- --	--	12 25	8,25	80	7 16	1,50	19 39	1,45
12 L	0 42	8,50	86	13 13	8,55	91	8 11	1,20	20 32	1,20
13 M	1 29	8,75	95	14 01	8,80	98	9 03	1,00	21 23	1,00
14 M	2 17	8,95	101	14 49	8,90	102	9 53	0,85	22 12	0,90
15 J	3 05	8,95	102	15 35	8,90	100	10 40	0,80	22 57	0,95
16 V	3 52	8,85	98	16 20	8,75	94	11 22	0,95	23 40	1,10
17 S	4 38	8,60	89	17 04	8,50	84	-- --	-- --	12 04	1,20
18 D	5 26	8,25	77	17 53	8,15	71	0 24	1,40	12 48	1,60
19 L	6 19	7,85	64	18 50	7,75	58	1 12	1,75	13 38	2,00
20 M	7 24	7,40	53	20 00	7,40	49	2 09	2,15	14 39	2,40
21 M	8 43	7,15	47	21 23	7,30	47	3 17	2,40	15 52	2,60
22 J	10 03	7,15	49	22 34	7,45	52	4 32	2,45	17 07	2,50
23 V	11 09	7,45	56	23 32	7,70	60	5 41	2,25	18 11	2,25
24 S	-- --	-- --	--	12 02	7,75	64	6 40	2,00	19 05	1,95
25 D	0 19	8,00	68	12 45	8,05	72	7 30	1,75	19 51	1,70
26 L	0 59	8,20	75	13 22	8,30	77	8 13	1,55	20 31	1,55
27 M	1 37	8,35	79	13 56	8,40	81	8 53	1,40	21 09	1,45
28 M	2 09	8,45	81	14 29	8,45	81	9 28	1,35	21 42	1,45
29 J	2 41	8,45	81	14 59	8,40	80	9 59	1,40	22 10	1,50
30 V	3 11	8,35	79	15 27	8,35	76	10 26	1,45	22 37	1,60
31 S	3 40	8,20	74	15 57	8,20	71	10 52	1,60	23 04	1,75

Pour information : corrections moyennes aux heures (coefficient 95)
Le Touquet, Etaples : -10mn
Berck-Plage : -10mn
Wissant : +10mn
Calais : +20mn
Dunkerque : +45mn.

Août 2010

Date	Pleines Mers						Basses Mers			
	Matin h mn	haut m	Coef.	Soir h mn	haut m	Coef.	Matin h mn	haut m	Soir h mn	haut m
1 D	4 10	8,00	68	16 28	8,00	64	11 20	1,80	23 35	1,95
2 L	4 43	7,75	60	17 02	7,70	55	11 51	2,05	-- --	-- --
3 M	5 23	7,40	51	17 48	7,35	46	0 11	2,25	12 31	2,40
4 M	6 17	7,05	42	18 50	7,05	39	0 58	2,55	13 24	2,70
5 J	7 28	6,80	37	20 07	6,90	38	2 01	2,80	14 36	2,90
6 V	8 54	6,85	40	21 32	7,15	45	3 20	2,80	16 02	2,75
7 S	0 17	7,25	52	22 42	7,65	59	4 46	2,50	17 22	2,30
8 D	11 18	7,80	67	23 38	8,20	76	5 58	1,95	18 26	1,75
9 L	-- --	-- --	--	12 09	8,35	83	7 00	1,45	19 24	1,35
10 M	0 27	8,65	91	12 57	8,75	98	7 57	1,05	20 20	1,00
11 M	1 15	9,00	103	13 44	9,05	108	8 52	0,80	21 12	0,80
12 J	2 02	9,15	111	14 31	9,15	112	9 41	0,65	21 59	0,70
13 V	2 48	9,20	111	15 14	9,15	109	10 25	0,65	22 41	0,75
14 S	3 32	9,05	105	15 55	8,95	100	11 03	0,85	23 19	1,00
15 D	4 14	8,75	93	16 36	8,65	86	11 40	1,20	23 58	1,40
16 L	4 57	8,30	77	17 21	8,20	69	-- --	-- --	12 18	1,70
17 M	5 47	7,75	60	18 15	7,65	52	0 41	1,90	13 03	2,25
18 M	6 51	7,15	45	19 29	7,10	40	1 35	2,40	14 03	2,75
19 J	8 20	6,80	38	21 05	6,95	38	2 45	2,80	15 25	3,00
20 V	9 51	6,90	41	22 24	7,20	46	4 10	2,80	16 50	2,80
21 S	11 00	7,30	51	23 22	7,60	57	5 27	2,50	17 59	2,35
22 D	11 50	7,75	62	-- --	-- --	--	6 28	2,10	18 52	1,95
23 L	0 05	8,00	67	12 28	8,15	72	7 16	1,75	19 35	1,65
24 M	0 41	8,30	75	13 01	8,40	79	7 56	1,50	20 13	1,50
25 M	1 15	8,50	81	13 32	8,55	83	8 31	1,35	20 46	1,40
26 J	1 44	8,55	84	14 01	8,60	85	9 03	1,30	21 16	1,40
27 V	2 13	8,60	85	14 27	8,60	85	9 31	1,30	21 42	1,40
28 S	2 40	8,50	84	14 54	8,50	82	9 57	1,40	22 08	1,50
29 D	3 08	8,40	80	15 22	8,40	76	10 21	1,50	22 34	1,65
30 L	3 35	8,20	73	15 48	8,15	69	10 47	1,70	23 02	1,85
31 M	4 03	7,90	64	16 17	7,85	59	11 15	2,00	23 35	2,15

Septembre 2010

Date	Pleines Mers						Basses Mers			
	Matin h mn	haut m	Coef.	Soir h mn	haut m	Coef.	Matin h mn	haut m	Soir h mn	haut m
1 M	4 37	7,55	54	16 59	7,50	48	11 51	2,40	-- --	-- --
2 J	5 32	7,10	43	18 06	7,05	39	0 18	2,50	12 44	2,75
3 V	6 53	6,75	36	19 35	6,85	35	1 21	2,85	13 59	3,00
4 S	8 30	6,80	38	21 12	7,10	44	2 46	2,95	15 33	2,90
5 D	10 01	7,30	51	22 24	7,70	61	4 23	2,55	17 01	2,35
6 L	11 00	7,95	70	23 20	8,30	79	5 39	1,95	18 07	1,70
7 M	11 49	8,55	88	-- --	-- --	--	6 41	1,35	19 06	1,20
8 M	0 08	8,85	97	12 36	8,95	103	7 39	1,00	20 02	0,90
9 J	0 54	9,15	109	13 20	9,20	113	8 32	0,75	20 53	0,75
10 V	1 40	9,30	115	14 05	9,30	116	9 19	0,70	21 38	0,70
11 S	2 24	9,25	114	14 47	9,20	111	10 00	0,75	22 17	0,80
12 D	3 06	9,05	106	15 26	9,00	99	10 36	1,00	22 53	1,10
13 L	3 47	8,70	92	16 06	8,60	83	11 09	1,40	23 28	1,55
14 M	4 29	8,20	74	16 50	8,10	65	11 44	1,90	-- --	-- --
15 M	5 17	7,60	55	17 45	7,45	47	0 08	2,10	12 28	2,50
16 J	6 21	7,00	40	19 01	6,85	35	1 00	2,65	13 29	3,05
17 V	7 53	6,60	32	20 42	6,70	33	2 12	3,10	14 56	3,30
18 S	9 28	6,80	37	22 02	7,05	43	3 44	3,10	16 28	3,00
19 D	10 35	7,25	49	22 57	7,55	54	5 03	2,65	17 35	2,45
20 L	11 21	7,75	60	23 38	7,95	65	6 01	2,20	18 24	2,00
21 M	11 57	8,15	70	-- --	-- --	--	6 46	1,80	19 06	1,70
22 M	0 13	8,30	74	12 30	8,45	78	7 25	1,55	19 42	1,50
23 J	0 46	8,50	81	13 00	8,60	83	8 00	1,45	20 15	1,45
24 V	1 13	8,60	85	13 28	8,65	86	8 31	1,40	20 44	1,45
25 S	1 42	8,65	86	13 54	8,65	86	8 59	1,40	21 12	1,45
26 D	2 09	8,60	86	14 21	8,60	84	9 25	1,45	21 40	1,50
27 L	2 37	8,50	82	14 49	8,50	79	9 52	1,55	22 08	1,60
28 M	3 06	8,30	76	15 17	8,30	72	10 19	1,75	22 37	1,85
29 M	3 36	8,00	67	15 49	8,00	62	10 49	2,05	23 11	2,15
30 J	4 14	7,65	56	16 35	7,55	51	11 27	2,40	23 56	2,50

Prédictions pour Boulogne-sur-Mer. Calculé par le SHOM et reproduit avec son autorisation n° 262/2009- www.shom.fr

Déchets de plage : bons éléments et mauvais sujets

Sur la plage, "Il y a le ciel, le soleil et la mer..." ; il y a aussi les déchets et, parmi eux, les bons éléments et les mauvais sujets !

Les bons éléments

Ce sont les matières organiques que la mer rejette naturellement sur le sable : coquillages, squelettes de seiches..., poissons morts, algues, etc. Une véritable manne de trésors marins qui ont un rôle précieux dans le système écologique. Il est donc préférable de laisser en place les matières naturelles rejetées par la marée.

Les mauvais sujets

Sur la plage s'accumulent aussi des détritus abandonnés par l'homme : bouteilles, filets, polystyrènes, bidons, canettes... Ces déchets artificiels polluent l'espace et le paysage ; une intervention humaine est nécessaire pour offrir à tous les amoureux de la plage un espace propre.

Les communes littorales organisent donc le ramassage des déchets de leur bord de mer, soit tout au long de l'année soit en période estivale.

Le ramassage mécanisé

Il concerne essentiellement les grandes plages de sable, facilement accessibles par les engins, pour un nettoyage rapide chaque matin, avant l'arrivée des vacanciers.

Mais la "nettoyeuse de plage" ne fait pas la différence entre les déchets artificiels et les matières organiques : tout est ramassé en tas, interdisant le moindre tri. Un nettoyage mécanisé systématique des plages risque d'en altérer le caractère naturel !

Le nettoyage manuel

Il peut permettre le tri parfait des déchets artificiels et des matières organiques ; celles-ci sont alors laissées sur place pour jouer leur rôle au sein de l'écosystème. Il devient alors un nettoyage sélectif préservant l'environnement. Toutefois, le nettoyage manuel n'est pas toujours possible pendant la haute saison touristique. Il exige en effet beaucoup de main-d'œuvre et beaucoup de temps.

La solution : à la main si possible, à la machine s'il le faut

Il s'agit de trouver un juste équilibre entre le nettoyage manuel et le nettoyage mécanique. Sur le littoral Nord-Pas de Calais, les communes côtières semblent avoir majoritairement opté pour une solution mixte des techniques de nettoyage des plages.

Elles effectuent, par l'intermédiaire de leurs services techniques, un nettoyage mécanique de leur zone de plage la plus fréquentée et confient à des associations à vocation sociale le nettoyage manuel de l'ensemble de leur bord de mer.

Sources d'information : les associations "Rivages Propres" et "AEPM"

Le saviez-vous ?

On trouve en moyenne 180 détritus sur 500 mètres de plage.

Recyclons, recyclons !

Après recyclage, 27 bouteilles en plastique équivalent à un pull en polaire, 1 900 boîtes de conserve à une voiture, 670 canettes en aluminium à un vélo. Quant aux cartons d'emballage, ils se recyclent une dizaine de fois. Le verre, lui, se recycle à l'infini.

Temps nécessaire pour la dégradation des déchets

Le littoral est un espace restreint et de plus en plus convoité où la cohabitation entre toutes les activités devient difficile (risques d'accidents et de pollution en mer, concurrence entre l'habitat permanent et la pression touristique dans les communes côtières...).

Comme les autres littoraux français, le Nord-Pas de Calais n'échappe pas à la règle : coût élevé de l'immobilier, axes routiers saturés en période estivale, sur-fréquentation des espaces naturels protégés par un public de plus en plus demandeur de tourisme de nature. La Côte d'Opale doit donc poursuivre résolument ses efforts en faveur d'un "tourisme durable" :

- Pour accroître l'intérêt des espaces naturels en les considérant comme patrimoine commun.
- Pour que ces espaces fragiles puissent être appréciés par les générations présentes mais aussi futures.
- Pour contribuer à respecter à la fois l'environnement, les activités économiques locales, ainsi que les attentes des habitants et des visiteurs.
- Et ceci, par une attitude responsable de tous.

En effet, ce sont les changements de comportement de chacun d'entre nous qui contribueront, au quotidien, à promouvoir un tourisme durable par une participation de tous : habitants du littoral, visiteurs, professionnels, promeneurs, sportifs, consommateurs... Vous trouverez dans "Vivement la Mer", des recommandations concrètes à ce sujet.

C'est aussi dans ce sens que certains acteurs et professionnels du tourisme, publics ou privés, s'engagent pour améliorer l'offre touristique, pour sensibiliser le public mais également pour préserver et soutenir la qualité de vie des résidents en zone touristique.

"Le tourisme durable, c'est un tourisme qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue au développement économique et à l'épanouissement des individus..."

Réf : Extrait issu de la Charte Européenne du tourisme durable dans les espaces protégés.

Le tourisme durable : quelques exemples concrets

Voici quelques exemples concrets d'actions qui sont menées sur le littoral du Nord-Pas de Calais.

Nausicaà

Situé à Boulogne-sur-Mer, Nausicaà est un Centre de découverte de l'environnement marin unique en son genre, à la fois ludique, pédagogique et scientifique, essentiellement axé sur les relations entre l'Homme et la Mer. Aquariums géants, mise en scène grandiose : tout est là pour rêver. Explications précises, expositions et animations : tout est également fait pour comprendre et apprendre.

En effet, la mission de Nausicaà est avant tout de sensibiliser pour inspirer de nouveaux comportements...

www.nausicaa.fr

Au-delà de cet équipement-phare, d'autres structures, de taille plus modeste, œuvrent en ce sens : pour le grand public (Maréis à Etaples) ou pour les plus jeunes (centres d'accueil et classes de découvertes)...

Des acteurs mobilisés autour du patrimoine maritime

L'histoire, les faits sociaux et culturels forgent l'identité des communautés maritimes, les pratiques et les savoirs propres à chaque façade maritime.

Depuis plusieurs années, un réseau associatif, coordonné par la FRCPM du Nord-Pas de Calais (Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritime), s'investit pour valoriser ce patrimoine à travers des animations culturelles locales. Ces associations gèrent également des musées conservatoires et des centres de formation en charpente navale traditionnelle, restaurent du patrimoine bâti, organisent des visites commentées...

En rassemblant la connaissance, en assurant sa transmission, ces acteurs, par leur action pédagogique, participent au tourisme durable.

www.patrimoine-maritime.com

Des hébergements labellisés

Offrir un hébergement touristique compatible avec l'environnement contribue à préserver le patrimoine naturel. On peut citer, par exemple, les gîtes labellisés "Panda" par le WWF (World Wide Fund for Nature), Fonds mondial pour la nature, en lien avec la Fédération des Parcs Naturels Régionaux. Ces gîtes, situés dans un environnement naturel de qualité, sont gérés par des propriétaires soucieux de promouvoir un tourisme de nature qui représente déjà 30 % du marché touristique national. Quatre gîtes "Panda" existent dans la région.

www.wwf.fr/campagnes/sejours_gites_panda

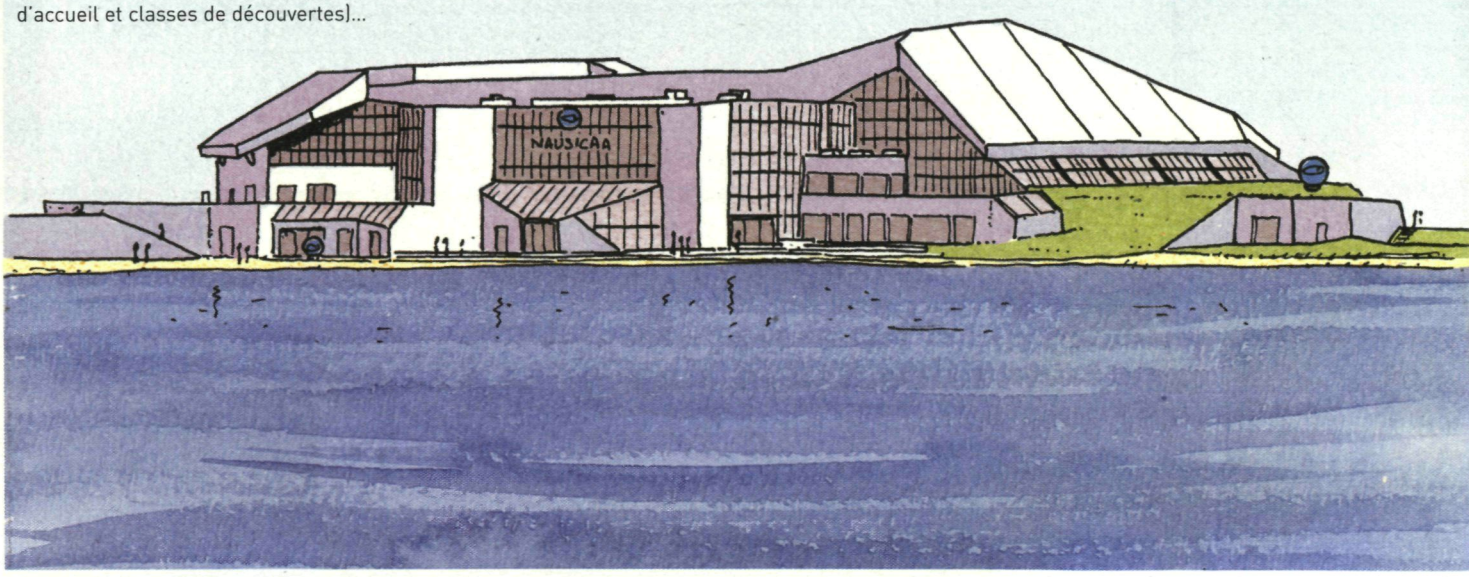

Tourisme pour tous

Rendre le tourisme accessible à tous, cela peut être, par une démarche de solidarité sociale, d'offrir aux publics en difficulté l'accès aux loisirs.

- Des initiatives sont prises afin de permettre à des jeunes de familles à faibles revenus d'être aidés financièrement pour partir en vacances dans les meilleures conditions ; c'est le cas de l'opération "Vacances pour tous" (www.laligue.org).
- Des lieux et équipements touristiques de plus en plus nombreux font l'objet d'aménagements destinés aux personnes handicapées ou à mobilité réduite : parkings de proximité, rampes et plans inclinés, cheminements adaptés sur les plages, circuits aménagés de découverte de milieux naturels (A noter, à ce titre, l'exemple des aménagements de la réserve naturelle du Romelaere dans le marais audomarois : www.parc-opale.fr). Il existe également des fauteuils équipés pour la baignade offrant aux personnes handicapées la possibilité de profiter de la mer.

Certains sites labellisés "Handiplage" se trouvent sur notre littoral (Cf. carte page 6)

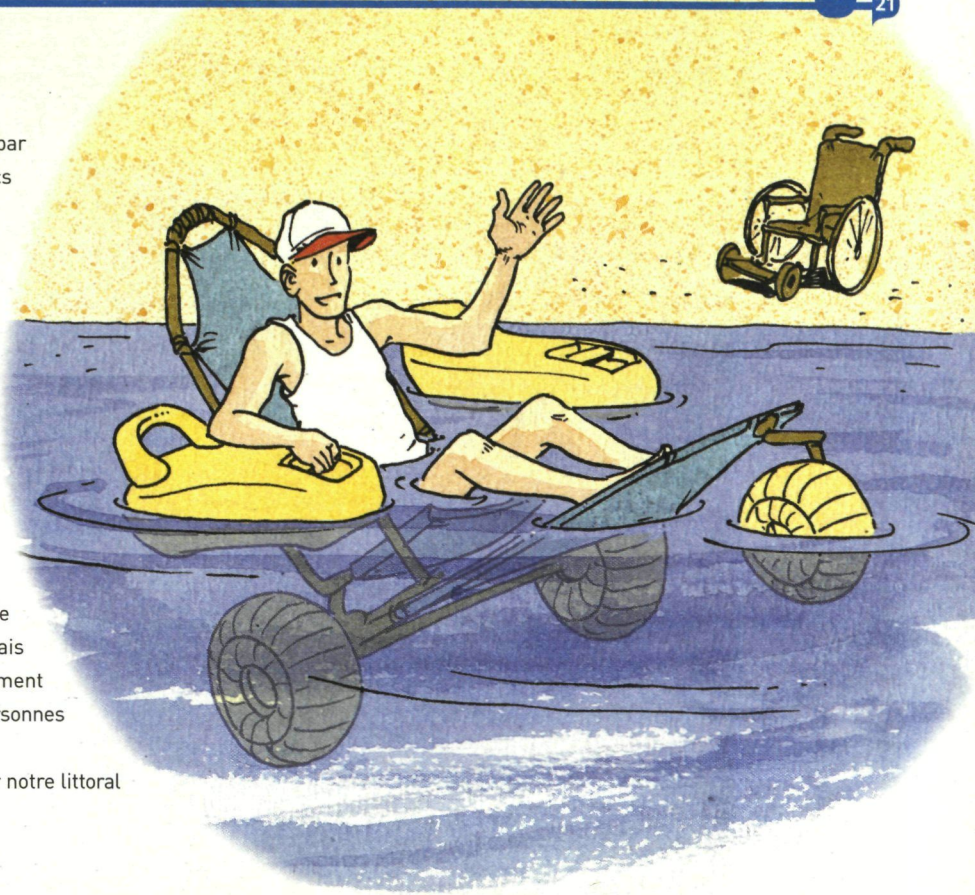

Tourisme de mémoire

La ceinture des ouvrages de la dernière guerre mondiale et les vestiges du mur de l'Atlantique rappellent l'enjeu que représentait le Nord-Pas de Calais pour l'issue de la Deuxième guerre mondiale. Le succès de la Coupole d'Helfaut (www.lacoupole-france.com) confirme l'émergence d'un tourisme de mémoire, porteur de messages pour l'avenir.

Tourisme solidaire

Nous allons, pour aborder cette notion, quitter momentanément la Côte d'Opale.

Le tourisme de masse est devenu un moteur essentiel de la croissance mondiale.

Le développement économique qu'il génère bénéficie principalement aux pays riches du nord, alors que les pays en voie de développement, essentiellement situés au sud, et bien que bénéficiaires, en subissent les effets néfastes (sur-fréquentation, dégradation des sites et des conditions de vie des populations locales, mise en danger des patrimoines naturels, environnementaux, culturels, etc.).

Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour dénoncer le tourisme de masse, parfois destructeur, et certains commencent à se préoccuper de "tourisme éthique". Un mouvement émerge, fruit d'une alliance entre des citoyens responsables du nord, des entreprises communautaires du sud, des collectivités locales, des ONG, des organismes de coopération internationale... pour promouvoir un tourisme respectueux des valeurs des pays de destination, un tourisme d'échanges et d'enrichissement réciproque, un tourisme "moral" et solidaire, facteur de développement harmonieux et équilibré du monde.

Dans le cadre de sa politique de coopération au développement et de solidarité internationale, la Région soutient entre autres une région du Mali, deux régions du Sénégal, trois régions du centre-Vietnam (www.nordpasdecalais.fr/international).

L'opération Grand Site des

Un Grand Site National est un haut lieu naturel et pittoresque reconnu d'intérêt majeur au plan national, et qui reçoit beaucoup de visiteurs. Au même titre que d'autres sites prestigieux tels le Pont du Gard, les Gorges du Verdon ou le Mont Saint-Michel, le site des 2 Caps est reconnu "Grand Site National".

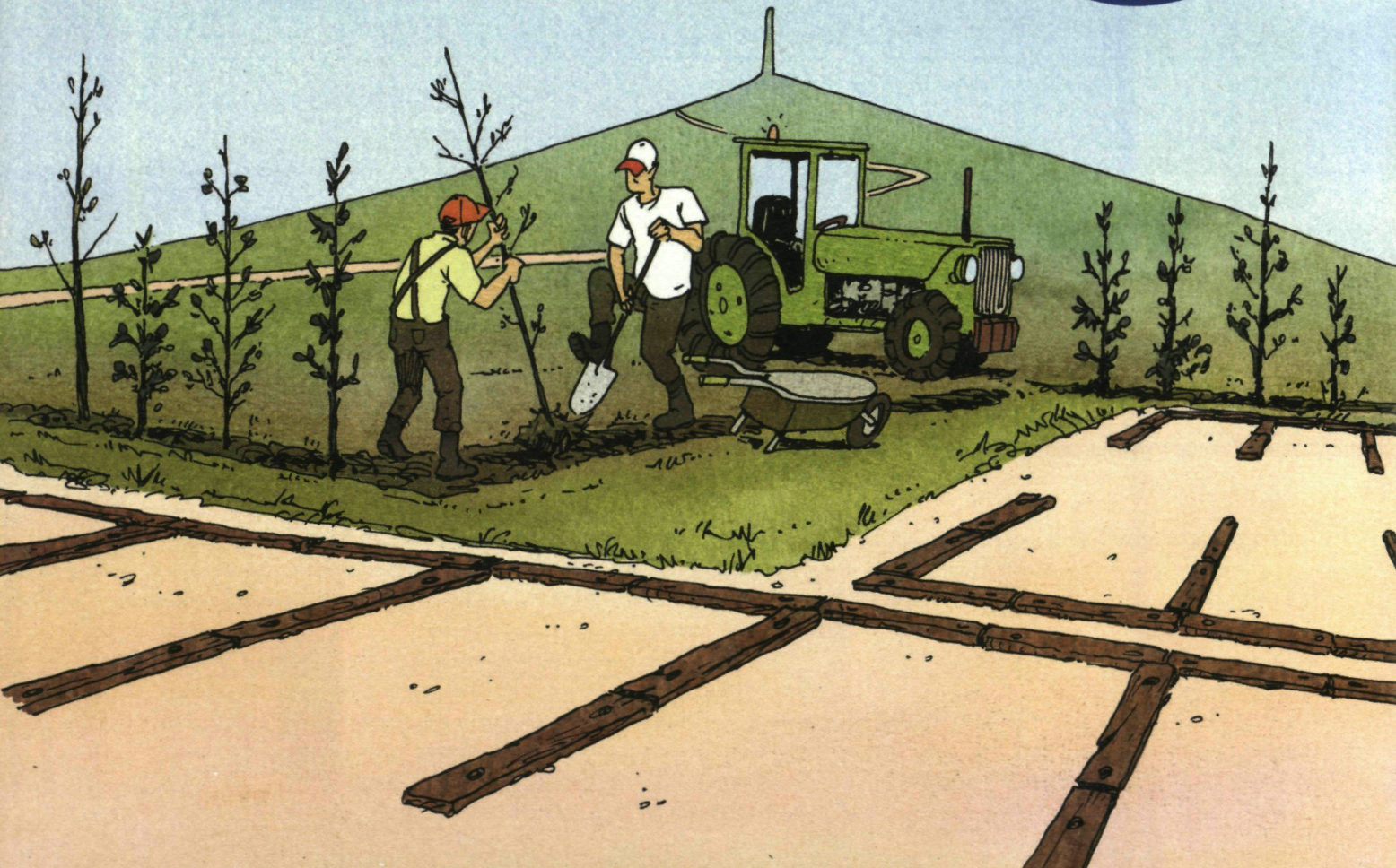

2 Caps, Blanc-Nez et Gris-Nez

Joyau du littoral du Pas-de-Calais, le Grand Site des 2 Caps s'étend sur une bande de 23 km située entre Calais et Boulogne-sur-Mer et culmine sur les superbes collines du Boulonnais entre les Caps Gris-Nez et Blanc-Nez.

Le site jouit d'une extraordinaire richesse de paysages et de milieux naturels qui lui valent d'être reconnu par le ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables comme l'un des 32 "Grands Sites" du territoire.

Afin de le protéger de l'affluence non maîtrisée de plus de 2 millions de touristes par an, il bénéficie d'une opération de sauvegarde orchestrée par le Conseil général du Pas-de-Calais et dont les travaux ont commencé au printemps 2007.

Cette opération est financée à 50 % par le FEDER (Fonds Européen), à 30 % par le Conseil général du Pas-de-Calais et à 20 % par le Conseil régional, pour un budget total de 7 millions d'euros pour la première phase des travaux.
Partenaires techniques :
- Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale,
- Conservatoire du littoral,
- CCI de Calais.

Pourquoi une opération de sauvegarde ?

Ce site exceptionnel connaît un vif succès qui a entraîné une dégradation de l'environnement et une insuffisance des infrastructures d'accueil. Il s'agit à la fois de restaurer et d'assurer la qualité du paysage, d'apporter des solutions concrètes de fonctionnement et d'aménagements, de mettre en place une politique d'entretien et de gestion responsable et de permettre que ces mesures développent les communes du site, tant sur le plan touristique qu'aux niveaux économique et environnemental.

Pour un développement durable du site

Les travaux menés depuis juin 2007 concernent :

→ des mesures de protection environnementale : restauration du cordon dunaire du Châtelet (mise en place de palissades, rénovation des sentiers d'accès à la plage), nettoyage de plages (et notamment ramassage de ruines de guerre) et renaturation d'anciens parkings ;

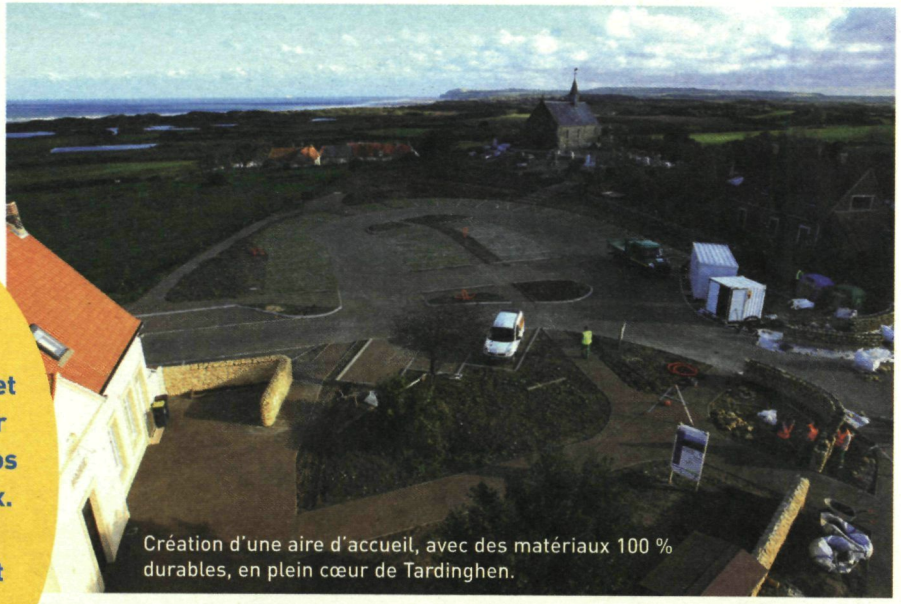

Création d'une aire d'accueil, avec des matériaux 100 % durables, en plein cœur de Tardinghen.

→ des aménagements urbains : création d'une aire d'accueil au cœur du village de Tardinghen, avec des matériaux 100 % durables (pavés de réemploi à joints enherbés, voliges en chêne du pays, liant végétal pour enrobé...) ;

→ des aménagements touristiques : construction de belvédères, création de "chemins de mémoire" sur le patrimoine historique, rénovation de la Dover Patrol au sommet du Cap Blanc-Nez ;

→ des réalisations solidaires, avec la création d'accès à la plage adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Un autre regard sur le littoral

A l'échelle de l'Europe du Nord, la Côte d'Opale constitue une ouverture sur le large très importante pour les échanges économiques, la communication, la circulation des biens et des personnes...

Une situation géographique privilégiée

La France est la 4e puissance commerciale au monde. Les ports français ont une position géographique stratégique pour accueillir et distribuer les marchandises destinées à l'Europe ; près de la moitié du fret traité sur le territoire national circule par voie maritime. L'activité maritime joue donc un rôle primordial pour le développement économique de la France.

L'espace Manche-Mer du Nord au cœur des échanges européens

- Un couloir de transit obligatoire à la croisée des grands axes (Nord-Sud, Est-Ouest, Londres/Paris).
- A la portée des capitales européennes : Paris, Londres, Bruxelles...
- Au centre de la plus forte concentration industrielle d'Europe.
- Le détroit du Pas-de-Calais, le plus fréquenté au monde avec 20 % du trafic maritime mondial.

Des complexes portuaires de première importance

- Le Havre/Rouen.
- Boulogne/Calais/Dunkerque, grand complexe portuaire prolongé, de l'autre côté de la frontière belge, par Zeebruges.
- Anvers (Belgique)/Rotterdam (Pays-Bas).
- Douvres (Angleterre).

Le détroit du Pas-de-Calais, une voie de communication particulière

- Un goulet d'étranglement qui augmente fortement la densité du trafic.
- Un axe de circulation de passagers (par ferries) extrêmement fréquenté et transversal au trafic marchand.
- Une importante zone de pêche fréquentée par de nombreuses flottilles.
- Une grande voie maritime vers laquelle converge un réseau de communication dense : routier et autoroutier, ferroviaire (Eurotunnel, Eurostar, Thalys) et fluvial (canaux à grand gabarit ...).
- Un réseau aéroportuaire d'importance européenne : Londres, Lille, Ostende, Paris...

Nouvelle compétence portuaire de la Région

La loi du 13 août 2004 a transféré aux collectivités territoriales la compétence portuaire des ports d'intérêt national. Ainsi, depuis le 1er janvier 2007, sur décision de l'Etat, la Région est devenue propriétaire des ports de Calais et de Boulogne.

A l'échelle de la région Nord-Pas de Calais, de grands ports de commerce, de pêche, de voyageurs et de plaisance sont implantés sur le littoral :

- Dunkerque : 1er port français pour les minerais et le charbon ; 1er port européen pour les ressources énergétiques et 3e port français, tout trafic confondu (plus de 53 millions de tonnes en 2005 avec une augmentation continue du volume de conteneurs).
- Calais : l'un des premiers ports à passagers du monde, 2e port européen (plus de 11 millions de passagers par an).
- Boulogne-sur-Mer : 1er port de pêche français, 1ère plate-forme européenne d'échanges des produits de la mer.

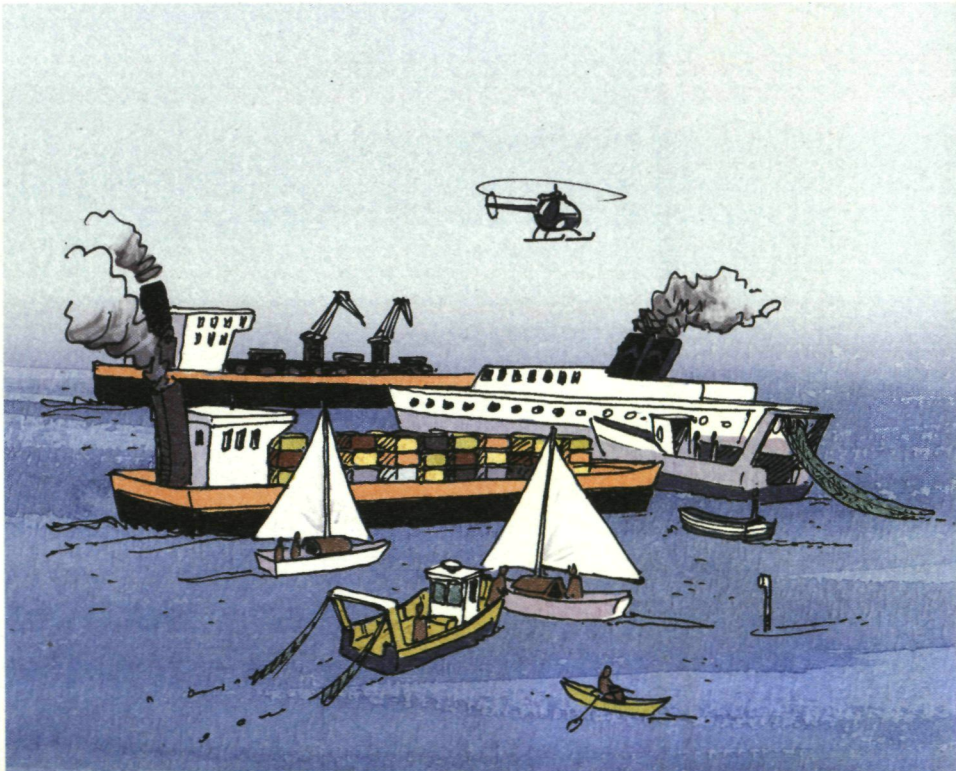

Richesse et diversité des ressources marines

Outre la pêche, le transport des passagers, les flux marchands... le détroit du Pas-de-Calais, c'est aussi une grande diversité biologique sous-marine. Il est important d'essayer de maintenir un équilibre entre toutes les activités liées à l'exploitation de ces ressources.

Le patrimoine naturel marin du détroit est un milieu riche, au regard de facteurs particuliers : courants de marées forts (moyenne de 3,7 nœuds), resserrement en entonnoir au niveau du Cap Gris-Nez, grandes masses d'eau qui dérivent vers la mer du Nord, apports d'eau douce importants, dus à la présence de nombreux cours d'eau, et enfin côtes d'une grande variété avec des falaises, des dunes, des estuaires...

Le relief sous-marin de la région Nord-Pas de Calais est composé de vastes bancs de sable, de zones de cailloux ou de graviers. L'unique haut fond rocheux de la Manche Orientale se situe au large de Boulogne-sur-Mer. De nombreuses épaves hébergent une faune et une flore riches.

Malgré l'apparente uniformité des plages sableuses de la Côte d'Opale, les communautés animales y sont nombreuses - principalement composées de vers, bivalves et oursins.

Deux espèces de phoques vivent au large (le phoque veau marin et, plus rarement, le phoque gris), ainsi que quatre espèces de cétacés dont le marsouin commun.

Plus de 220 espèces d'algues macroscopiques sont présentes sur les côtes du Nord de la France et de la Belgique avec des populations de laminaires qui constituent l'un des milieux les plus remarquables de la région. Il est aussi facile de trouver des algues brunes (fucus), des algues vertes (laitue de mer) ou des algues rouges.

Cet espace marin est également une zone très sensible pour les oiseaux, point de passage privilégié lors des migrations. Prés de 300 espèces d'oiseaux y sont recensées.

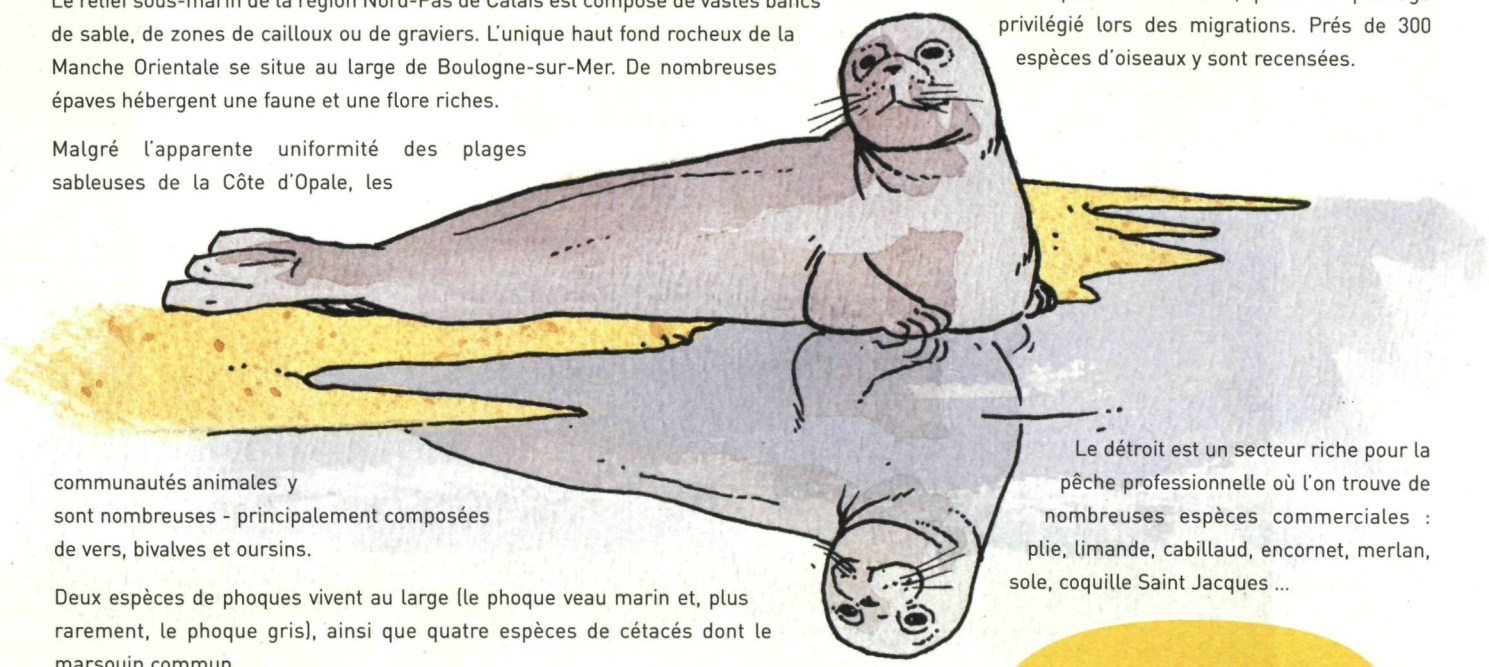

Le détroit est un secteur riche pour la pêche professionnelle où l'on trouve de nombreuses espèces commerciales : plie, limande, cabillaud, encornet, merlan, sole, coquille Saint Jacques ...

Notre société doit relever aujourd'hui un nouveau défi énergétique. Outre les énergies fossiles du type pétrole et gaz, la mer peut fournir de l'énergie renouvelable par l'exploitation du vent, du mouvement des vagues, de la marée et des courants marins. L'énergie de la mer est donc un gisement potentiel énorme. Grâce à la recherche technologique, on peut aussi imaginer récupérer la puissance de la houle pour actionner des turbines, l'implantation d'éoliennes off shore voire même, demain, des éoliennes sous-marines ! Les mouvements de la mer sont une source inépuisable.

Le saviez-vous ?

Un important réseau de câbles sous-marins traverse le détroit pour, d'une part, des besoins de communication, via les technologies optiques, et, d'autre part, pour le passage de l'énergie électrique.

Multiplicité des usages de l'espace marin

De la diversité des ressources et de la multiplicité des usages de la mer découle un ensemble diversifié d'enjeux complémentaires, interactifs et quelquefois concurrentiels. Nous aborderons dans cette page un de ces enjeux : celui de la sécurité en mer.

Les dispositifs de surveillance et de sécurité dans le détroit du Pas-de-Calais

L'espace Manche-Mer du Nord est un espace maritime où les risques, de toute nature, sont permanents. La prévention et la gestion des situations de crise reposent sur un dispositif complet de surveillance, d'observation et d'intervention, composé de plusieurs services publics tels que la Marine Nationale, les Affaires Maritimes, les Douanes, la Gendarmerie, la Sécurité Civile, le CROSS.

Mise en demeure

Dans le cadre de la lutte contre les pollutions, le Préfet maritime a le pouvoir de mise en demeure envers l'armateur ou le propriétaire du bateau. Il peut d'office, en cas d'urgence, faire exécuter les mesures qui s'imposent aux frais et risques de l'armateur.

Le risque accident

Le CROSS, installé au Cap Gris-Nez (Centre Régional de Surveillance et de Sauvetage), est le premier maillon de détection des difficultés rencontrées par les gens de mer, il est aussi le premier maillon de détection des risques.

Il surveille en permanence l'espace maritime, veille au respect des règles de circulation et reçoit le signalement de tous les navires de commerce transitant dans le détroit.

Il accompagne les navires à cargaison dangereuse et assure le suivi des navires en avarie. En cas de danger pour les personnes, il coordonne l'ensemble des moyens les mieux adaptés aux opérations de recherche et de sauvetage.

Une directive européenne prévoit la mise en place d'un échange de données sur les navires dangereux. Ce projet se traduirait par une grande base de données européennes communes.

Le risque pollution

275 millions de tonnes de produits dangereux, dont 85 % d'hydrocarbures, transitent annuellement dans le détroit du Pas-de-Calais.

Lorsque surviennent des difficultés susceptibles de présenter un danger pour l'environnement, des équipes peuvent intervenir sur les navires. Elles sont héliportées ou embarquées.

Exemple : le remorqueur "Anglian-Monarch" co-affreté par la France et le Royaume-Uni ; capable d'intervenir rapidement, il est constamment en veille sur la zone du détroit, alternativement au large des côtes françaises ou britanniques.

Les pollutions ne sont pas qu'accidentelles, elles sont parfois volontaires, comme certains dégazages (rejet de déchets liquides résultant du fonctionnement des moteurs).

Plusieurs procédures peuvent être engagées : les plans de secours, qui ont pour objectif d'établir une chaîne continue, complémentaire et cohérente entre l'accident en mer et les infrastructures de secours à terre.

Exemples : le Mancheplan (pollution dans le détroit), le plan POLMAR (pollution en mer et à terre), le plan NUCMAR (pollution lors d'un transport de matières radioactives)...

Le trafic dans le détroit du Pas-de-Calais

Le détroit du Pas-de-Calais est la zone de trafic maritime la plus fréquentée au monde : 20 % du trafic mondial croise au large de notre côte avec une augmentation annuelle de 3 %. Plus de 200 000 navires par an, de tous types et de tous tonnages, circulent nuit et jour dans le détroit.

Pour les ferries effectuant en permanence la liaison entre la France et l'Angleterre, la navigation transmanche s'apparente à la traversée en perpendiculaire d'une autoroute à cargos !
A cette navigation très dense, il faut ajouter les mouvements des bateaux de pêche et celui des bateaux de plaisance.

- En 2004, on a enregistré 10 260 mouvements de bateaux de pêche dans le détroit.
- Le Nord-Pas de Calais est aussi une région où l'activité de plaisance est bien représentée avec environ 2 400 anneaux (emplacements d'amarrage).

Entre 700 et 800 navires empruntent journellement le détroit du Pas-de-Calais.
Un tel trafic pose des problèmes de sécurité. Le détroit a toujours été réputé difficile du fait des courants, des vents parfois violents et des brouillards fréquents.

Pour limiter au maximum les risques d'accidents, des règles de circulation strictes et obligatoires ont été établies, en particulier celle des rails de circulation.

Si vous observez attentivement les navires faisant route au large, vous constaterez qu'hormis les bateaux de pêche et les ferries, ils suivent tous des routes identiques.

Ainsi, les navires se dirigeant vers le Nord (Dunkerque, Anvers...) longent-ils la côte française : ils empruntent ce qu'on appelle "le rail montant" (ou voie nord-est). En revanche, les navires se dirigeant vers le Sud (le Havre, les ports de l'Atlantique) longent la côte anglaise, empruntant "le rail descendant".

Tout navire de commerce est soumis à l'obligation d'emprunter la voie correspondant au sens de circulation qu'il suit.

Ce système de rails de circulation, séparés par une zone neutre, s'appelle le Dispositif de Séparation de Trafic.

Le trafic traversier concerne les navires devant traverser les rails de circulation. Il s'effectue obligatoirement à angle droit, au lieu de croisement du rail.

Sources d'information :

le CROSS Griz-Nez ; le Lycée Maritime du Portel

Les navires dans le détroit :

Au large des caps Gris-Nez et Blanc-Nez, les navires remontent vers les Pays-Bas. Avec des jumelles, parfois même à l'œil nu, vous les reconnaîtrez à leurs silhouettes caractéristiques.

LES CARGOS
Reconnaissables à leurs grues de déchargement et leurs monte-charges.

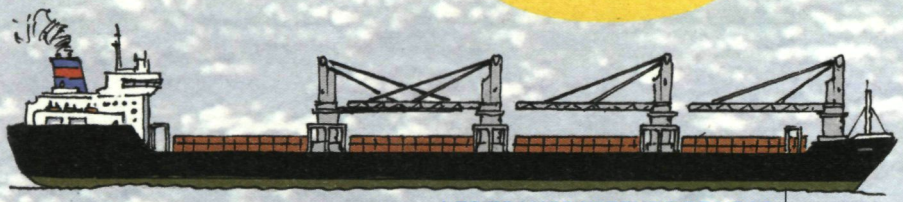

LES TRANSPORTEURS DE VRAC (MINÉRALIER, VRACQUIER...)
Ils sont facilement reconnaissables à leurs panneaux de cale, très visibles sur le pont.

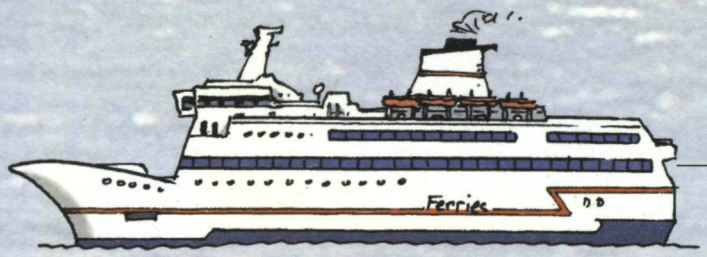

LE FERRY
Identifiable par le nombre important de ses hublots. Il longe la côte de près avant de traverser à angle droit le détroit.

LES PÉTROLIERS ET TRANSPORTEURS DE GAZ LIQUÉFIÉS
Le poste de commande (ou château) est à l'arrière sur les plus récents. Lorsque le pont supporte un important réseau de canalisations, le navire transporte soit du pétrole soit du gaz liquéfié.

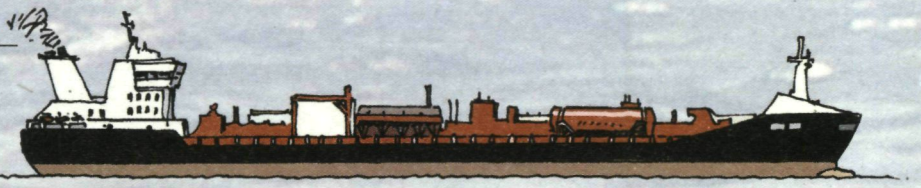

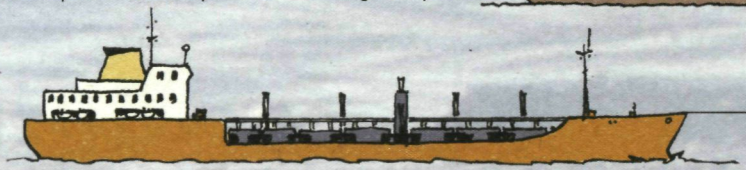

LES TRANSPORTEURS DE PRODUITS CHIMIQUES
Ces navires peuvent être confondus avec des pétroliers. Ils s'en distinguent cependant par la couleur de leur coque, souvent orange, et par la présence de petits mâts et d'excroissances verticales sur leur pont correspondant aux tuyaux de dégagement des gaz.

LES PORTE-CONTENEURS
Les conteneurs de couleurs vives empilés sur le pont, parfois sur plusieurs épaisseurs, permettent de les identifier.

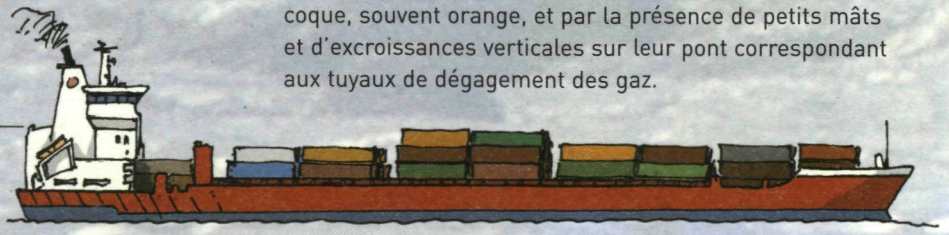

Sources d'information : le lycée Maritime du Portel et le musée portuaire de Dunkerque

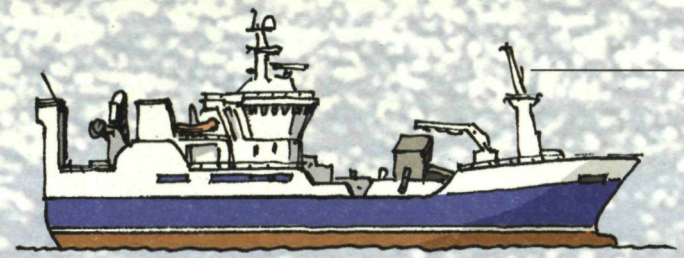

LES CHALUTIERS

Leur portique arrière, leur passerelle relativement avancée, la rampe de remontée du chalut permettent de les reconnaître rapidement. On en distingue trois catégories : le chalutier de grande pêche, le chalutier de pêche au large et le chalutier côtier encore appelé **étaplois.**

LE FLOBARD

Ce type de bateau ventru, prévu pour l'échouage, autrefois utilisé pour la pêche artisanale, est maintenant utilisé pour la pêche de loisir. Vous pourrez le voir, tantôt au large, tantôt tiré par un tracteur.

LE FILEYEUR

C'est un bateau de pêche reconnaissable à la partie arrière de son pont, divisée par des cloisons de planches formant des carrés où sont stockés les différents filets. Sur le côté du bateau se trouve un haleur (sorte de poulie) pour aider à remonter le filet à bord.

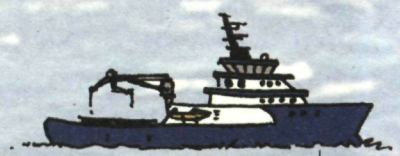

LE REMORQUEUR DE HAUTE MER

C'est un navire trapu dont la cabine de pilotage est très haute et située au centre du bateau.

LA DRAGUE ASPIRATRICE

Elle avance très lentement et, très basse sur l'eau, ressemble beaucoup à une péniche de haute mer.

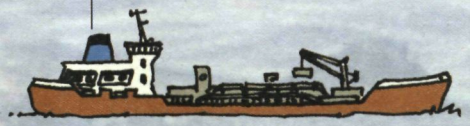

LES BATEAUX DE PLAISANCE

On distingue le voilier (principalement destiné à la promenade et à l'initiation, ses voiles et sa petite taille, 4 à 5 m, le rendent facilement reconnaissable), la vedette de plaisance ou le multicoque.

Les métiers de la mer

Les gens de mer exercent leur activité dans plusieurs filières : le transport, la pêche, la plaisance professionnelle ... pour des métiers divers tels que : commandant, chef mécanicien, officier de quart, matelot, mécanicien, capitaine de pêche, chercheur...

Mais que ce soit pour la conduite du navire, son exploitation commerciale, la gestion des machines ou le transport de passagers, la mer peut présenter des conditions difficiles, pour lesquelles il faut des compétences spécifiques face à des enjeux de vie humaine, de protection des biens et de respect du milieu marin...
Des qualifications diplômantes correspondent à ces fonctions. L'offre de formation est riche.

Marin sur un navire de commerce c'est...

Etre navigant à bord d'un paquebot, d'un car-ferry, d'un porte-conteneurs, d'un pétrolier, mais c'est aussi faire du remorquage de grands navires dans un port. Il faut donc, après une formation d'officier ou de personnel d'exécution, être détenteur d'un livret professionnel maritime délivré dans les Ecoles nationales de la Marine Marchande ou les lycées professionnels
maritimes.

Pied marin

La mer offre une large gamme de métiers, mais comme pour tout marin, au-delà de la formation et de la maîtrise des outils, il faut intégrer l'éloignement de son domicile, la vie en collectivité, et... avoir le pied marin !

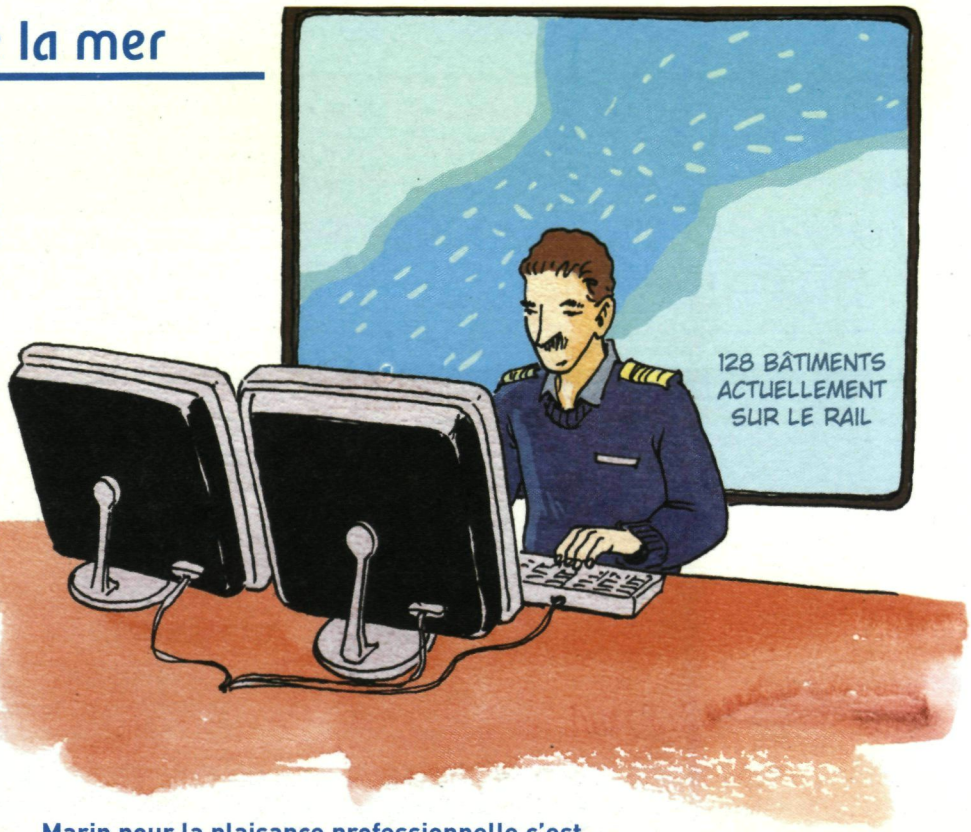

Marin pour la plaisance professionnelle c'est...

Suivre des filières techniques et scientifiques pour répondre aux besoins de services directs et indirects de cette nouvelle demande qui procure aujourd'hui du travail dans le monde entier (construction navale, entretien, sécurité, transport de passagers...).

Marin pêcheur c'est...

Participer à l'une des activités les plus importantes du milieu professionnel de la mer. Les techniques de pêche demandent une qualification de plus en plus spécifique. Au Portel, le lycée professionnel maritime qui accorde une large part à la formation pratique, prépare à plusieurs diplômes dont CAP et BEP.

Le saviez-vous ?

Les métiers liés à la mer sont souvent associés aux navigants mais, aujourd'hui, de plus en plus de professionnels exercent une activité en rapport direct avec le monde maritime sans être embarqués (industrie alimentaire, chantiers navals, tourisme...).
De plus, les nouvelles technologies sont très présentes : techniques de pointe pour la navigation, la communication et la surveillance, recherche scientifique pour les énergies renouvelables en mer, génie climatique, électrotechnique...

Cet été, 5 week-ends où le TER Nord-Pas de Calais est à 1€ pour aller à la mer ou au vert !

TER-Mer

En mettant sur les rails l'opération TER-Mer il y a maintenant 8 ans, la Région Nord-Pas de Calais avait pour objectif de faire découvrir au plus grand nombre les avantages et la pertinence du TER Nord-Pas de Calais pour découvrir les richesses de notre littoral.

Depuis la création de cet événement estival unique en France, les week-ends du TER à 1€ ont déjà permis à 378 700 personnes de visiter notre région en train.

Durant l'été 2009, 4 week-ends TER-Mer seront consacrés à la visite du littoral et 1 week-end à la découverte de l'Avesnois avec TER-Vert : dépaysement, découverte touristique et réelle détente pour tous seront au rendez-vous.

• TER-Mer 2009 :
4/5 et 18/19 juillet, 1er/2 et 22/23 août

• TER-Vert 2009 :
7/8/9 août

Depuis toutes les gares du Nord-Pas de Calais vers 21 destinations. Avec la carte Grand'TER*, vous pouvez acheter jusqu'à 5 billets à 1€ aller-retour.

* Renseignements en gare.

TER-Vert

C'est une nouvelle occasion de prendre le TER pour découvrir les mille facettes de l'Avesnois et sa nature paisible, ses villes fortifiées, ses étangs où se baigner ou pêcher, son écomusée à visiter en famille...

A destination, les offices de tourisme des villes desservies vous accueillent pour une journée complète d'animation et de tourisme nature. Le soir, à Aulnoye-Aymeries, "Les nuits secrètes" vous attendent avec le festival de musiques multi-culturelles, qui accueille chaque année plus de 48 000 spectateurs.

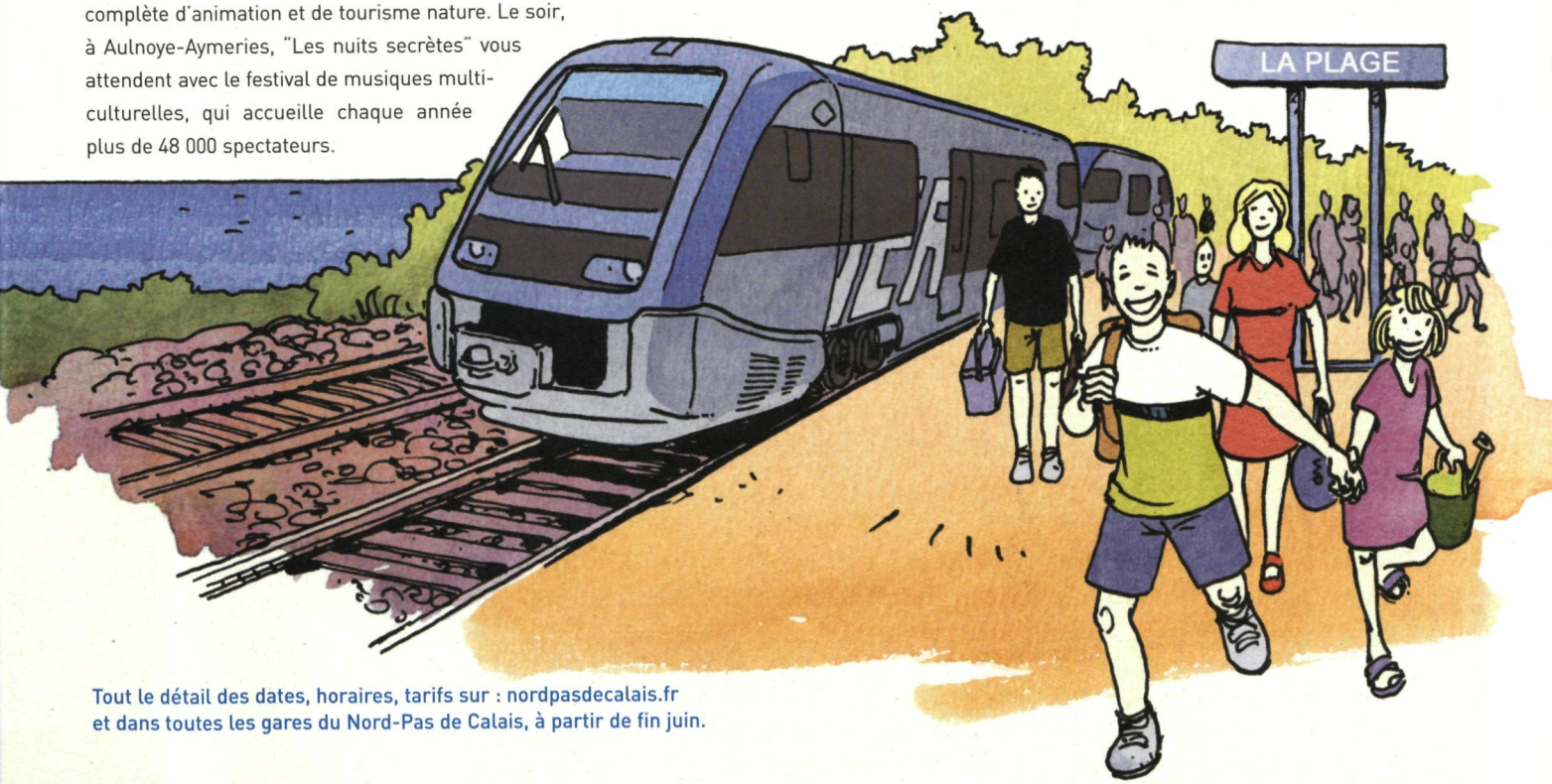

Tout le détail des dates, horaires, tarifs sur : nordpasdecalais.fr
et dans toutes les gares du Nord-Pas de Calais, à partir de fin juin.

APPELS D'URGENCE

- Poste de plage - Pompiers : 18
- CROSS Gris-Nez tél : 03 21 87 21 87
  ou 16-16 à partir d'un mobile // VHF canal 16

CROSS GRIS-NEZ

(Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) :
Tél : 03 21 87 21 87 ou 16-16 à partir d'un mobile.

- Recherche et sauvetage en mer.
- Surveillance de la navigation et des pêches maritimes.
- Recueil et diffusion de l'information sur les pollutions marines.
- Découverte d'engins explosifs.

BRIGADE NAUTIQUE DE CALAIS

Tél : 03 21 34 86 00.

- Missions maritimes - plongeurs.

APPELS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

AFFAIRES MARITIMES

Tél : 03 28 26 73 00 (Nord).
Tél : 03 21 30 53 23 (Pas-de-Calais).

- Immatriculation des navires.
- Permis mer - sécurité des navires.
- Réglementation en matière de pêche, culture marine...
- Découverte d'épaves.

Pour tous renseignements à caractère local, s'adresser à la Mairie la plus proche

FACE À UN MAMMIFÈRE MARIN ÉCHOUÉ : QUI PRÉVENIR ?

- Les sapeurs-pompiers (18).
- Centre de recherche sur les mammifères marins : 05 46 44 99 10.
- La SPA de Dunkerque : 03 28 61 12 00.

FACE À UN OISEAU MAZOUTÉ : QUI PRÉVENIR ?

- La SPA de Dunkerque : 03 28 61 12 00.
- La LPA de Calais : 03 21 34 76 02.

Agenda 2009

Quelques dates parmi d'autres ...

- **Du 25 au 28 juin**
  Départ du tour de France à la voile à Dunkerque
- **Les 29 et 30 août**
  Fête du flobart à Wissant
- **Les 19 et 20 septembre**
  Fête de la Beurière à Boulogne
- **Les 24 et 25 octobre**
  Coupe d'Europe de char à voile à Berck
- **Les 7 et 8 novembre**
  Fête du Hareng Roi à Etaples

Les mêmes événements auront lieu en 2010 à des dates quasi similaires.

Comité **Régional** de Tourisme
Nord-Pas de Calais
6, place Mendès France
BP 99 - 59028 LILLE Cedex
www.tourisme-nordpasdecalais.fr
N°Azur 0 810 59 11 62
Pour le prix d'un appel local

Région Nord-Pas de Calais

Avec le concours de :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA RÉGION NORD - PAS DE CALAIS

Affaires Maritimes

Gratuit - Ne peut être vendu - Ne pas jeter sur la voie publique